

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 28, 2022

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 2 p.m. [ET] to study Bill C-12, An Act to amend the Old Age Security Act (Guaranteed Income Supplement).

Senator Ratna Omidvar (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, my name is Ratna Omidvar, a senator from Ontario and chair of this committee.

We are continuing our review of Bill C-12, An Act to amend the Old Age Security Act (Guaranteed Income Supplement). I would like to introduce our first witnesses. From the Canadian Association of Retired Persons, we have Mr. Bill VanGorder, Chief Operating Officer and Chief Policy Officer; from CanAge, Laura Tamblyn Watts, President and Chief Executive Officer; and Diana Cable, Director of Policy and Research.

I invite Mr. VanGorder to make his presentation, followed by Ms. Tamblyn Watts. Please keep to your allocated time of five minutes, because we do want to make sure we have enough time for questions and answers. Thank you very much.

Bill VanGorder, Chief Operating Officer and Chief Policy Officer, Canadian Association of Retired Persons: Thank you for this opportunity to speak with you today on this important bill. Although our head office is in Toronto, I'm speaking to you from Halifax, Nova Scotia, and I acknowledge that I am in Mi'kma'ki, the traditional lands of the Mi'kmaq people.

The Canadian Association of Retired Persons, or CARP, is a national, non-partisan, non-profit organization that advocates for financial security and improved health care for Canadians as they age. With over 330,000 paying members in 27 chapters across Canada, CARP plays an active role in the creation of policy and legislation that impacts older Canadians. CARP advocates on behalf of older Canadians with all levels of government and collaborates with other organizations on issues such as health, ageism, housing, as well as financial issues. CARP is very pleased today that all the parties have said they support this bill and acknowledge that it's urgent and that it be passed this week.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 février 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 14 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (Supplément de revenu garanti).

La sénatrice Ratna Omidvar (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, je suis Ratna Omidvar, sénatrice de l'Ontario et présidente de ce comité.

Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (Supplément de revenu garanti). J'aimerais vous présenter nos premiers témoins. Nous accueillons M. Bill VanGorder, chef des opérations et chef des politiques à l'Association canadienne des individus retraités; Laura Tamblyn Watts, présidente et cheffe de la direction de CanAge; ainsi que Diana Cable, directrice des politiques et de la recherche chez CanAge également.

J'invite M. VanGorder à nous présenter son exposé. Il sera suivi de Mme Tamblyn Watts. Veuillez vous en tenir au temps qui vous est alloué, soit cinq minutes, car nous voulons nous assurer d'avoir suffisamment de temps pour les questions et les réponses. Merci beaucoup.

Bill VanGorder, chef des opérations et chef des politiques, Association canadienne des individus retraités : Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de cet important projet de loi. Bien que notre siège social soit situé à Toronto, je vous parle de Halifax, en Nouvelle-Écosse, et je précise que je me trouve à Mi'kma'ki, sur les terres traditionnelles du peuple Mi'kmaq.

L'Association canadienne des individus retraités, ou ACIR, est un organisme national, non partisan et sans but lucratif, qui milite en faveur de la sécurité financière et de l'amélioration des soins de santé pour les Canadiens vieillissants. Notre association compte plus de 330 000 adhérents membres de l'une de nos 27 sections au Canada et joue un rôle actif dans l'élaboration des politiques et des lois qui ont une incidence sur les Canadiens âgés. L'ACIR défend les intérêts des Canadiens âgés auprès de tous les ordres de gouvernement et collabore avec diverses organisations sur des questions telles que la santé, l'âgeisme, le logement, ainsi que les questions financières. Nous sommes très heureux aujourd'hui que tous les partis affirment leur appui à ce projet de loi et reconnaissent l'urgence de l'adopter cette semaine.

We survey our members on a regular basis — we do it monthly or even more often — and we now find that financial security is more worrisome than health issues. One of the top two concerns of 82% of our members is the fear they will outlive their money.

Seniors face huge challenges just making ends meet. When your cheque is less than you expected, it's crushing. If you live on a fixed income, as do 70% of older Canadians, the cost of living affects you negatively. This repayment is much needed, but does not, as the government has stated, fully compensate those seniors because they were shortchanged. They've been without their money for almost a year.

The vast majority of Canadian seniors who qualify for Guaranteed Income Supplement, or GIS, do receive it. However, a portion of low-income seniors are missing out on benefits to which they are entitled simply because they haven't applied for them. To promise a one-time payment now for an estimated 185,000 older Canadians who were affected is much too late. CARP first brought this to the attention of government officials in August 2020. The response we got was simply to repeat the current law.

Seniors are angry. At CARP's national congress, almost 1,000 participants from across the country showed they were very angry and disappointed. They felt they were promised much by all parties and little has been delivered. They felt they were treated much more poorly than other sectors.

Therefore, CARP's recommendations are these: Boost Old Age Security, or OAS, by 10% for people 65 to 75, not just those over 75; increase the Canada Pension Plan survivor's pension by 25% for those over 65; drop mandatory withdrawals by eliminating the Registered Retirement Income Funds, or RRIFs withdrawals so seniors don't deplete their nest eggs; protect pension investment with insurance policies that ensure 100% of pension liabilities and make the Ombudsman for Banking Services and Investments, or OBSI, the single, unified binding resolution body for banking and investments; protect seniors by amending the Bankruptcy and Insolvency Act by giving pensioners super-priority status; make GIS more robust by instituting a system like the one in the U.K. where individuals are not required to fill out their own income tax return. At a minimum, this should apply to low-income wage earners and pensioners; and finally, create a more appropriate estimation of the cost of living.

Nous sondons fréquemment nos membres (tous les mois et même plus souvent encore) et constatons que la sécurité financière devient plus préoccupante que les questions de santé. L'une des deux principales préoccupations de 82 % de nos membres est la crainte de ne pas avoir assez d'argent pour subvenir à leurs besoins jusqu'à la fin de leur vie.

Les aînés ont énormément de difficulté simplement à joindre les deux bouts. Quand on reçoit un chèque inférieur à ce qu'on avait prévu, c'est accablant. Quand on dépend d'un revenu fixe, comme 70 % des Canadiens âgés, la hausse du coût de la vie est lourde de conséquences. Ce remboursement est plus que nécessaire, mais ne permettra pas, comme le gouvernement le reconnaît, de dédommager pleinement les personnes âgées qui ont été lésées. On leur a coupé les vivres pendant près d'un an.

La grande majorité des personnes âgées canadiennes admissibles au Supplément de revenu garanti, ou SRG, le reçoit effectivement. Cependant, certains aînés parmi les plus pauvres ne reçoivent pas les prestations auxquelles ils ont droit simplement parce qu'ils n'en ont pas fait la demande. Cette promesse d'un paiement unique aux quelque 185 000 Canadiens âgés touchés arrive beaucoup trop tard. L'ACIR a porté cette question à l'attention des fonctionnaires dès le mois d'août 2020. On nous a simplement rappelé ce que la loi actuelle prescrit.

Les aînés sont en colère. Lors du congrès national de l'ACIR, près de 1 000 participants de partout pays ont exprimé à quel point ils sont fâchés et déçus. Ils ont l'impression que tous les partis leur ont fait de grandes promesses, mais que bien peu d'entre elles se sont concrétisées. Ils ont le sentiment d'avoir été traités bien plus mal que d'autres groupes.

Par conséquent, les recommandations de l'ACIR sont les suivantes : augmenter les prestations de Sécurité de la vieillesse, ou SV, de 10 % pour les personnes de 65 à 75 ans, pas seulement pour celles de plus de 75 ans; augmenter la pension de survivant du Régime de pensions du Canada de 25 % pour les personnes de plus de 65 ans; éliminer les retraits obligatoires des Fonds enregistrés de revenu de retraite, ou FERR, afin que les aînés n'épuisent pas leur pécule; protéger l'investissement dans les pensions au moyen de polices d'assurance garantissant à 100 % les obligations des régimes de retraite et faire de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, ou OSBI, l'organisme de résolution contraignant, unique et unifié pour les banques et les investissements; protéger les aînés en modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité en donnant aux pensionnés un statut de super-priorité; rendre le SRG plus robuste en instituant un système comme celui qui existe au Royaume-Uni, où les particuliers ne sont pas tenus de remplir leur propre déclaration de revenus. Cette mesure devrait au moins s'appliquer aux salariés à faible revenu et aux retraités. Enfin, nous recommandons d'effectuer une estimation plus appropriée du coût de la vie.

The current system fails seniors. In a year like this year when inflation is seen to be anywhere from 5% to 7%, the OAS pension amounts and supplements rose only 1.1%, supposedly based on the cost of living. Remove the inequities in support funding. The adequacy of supporting older Canadians shouldn't depend on your postal code. There are inequities across the country that must be addressed.

We also need faster action. If you're 80 years old and people tell you things will be better in three or four years, that just doesn't wash. Better communication is needed, remembering that many seniors don't use email, websites and social media. We've brought this to the attention of the Ministry of Seniors, and there has been an improvement.

I'll stop there to stay within the limits of my time, but I look forward to your questions.

The Chair: Thank you so much, Mr. VanGorder.

Laura Tamblyn Watts, President and Chief Executive Officer, CanAge: Good afternoon, senators, and thank you so much for the opportunity to address you today. I am the CEO of CanAge, Canada's national seniors' advocacy organization. We are pan-Canadian, non-partisan and not for profit. We work to advance the rights and well-being of Canadians as we age and to ensure that older Canadians live vibrant and connected lives. As of this year, CanAge is now the largest seniors' distribution and membership network in the country.

With me today is Diana Cable, Director of Policy and Research. We will divide our time today.

We are delighted to provide our support for the amendments to Bill C-12, which are enacted to ensure that seniors qualify for GIS, the Guaranteed Income Supplement, ensuring that some of our most financially vulnerable seniors are able to keep their financial position above water. We are not in favour of including the Canada Emergency Response Benefit, known as CERB or other benefits which then cut back or negatively affect GIS. We have been at the forefront of this issue. From the beginning, we consistently raised the issue of conflict between GIS and CERB with government, and we started an advocacy campaign, answering the emails and phone calls of countless older people. We created a writing campaign to raise awareness, and we supported policy-makers, including our former and current Minister of Seniors, addressing the urgent needs that the conflict between CERB and GIS has created.

Le système actuel laisse les personnes âgées pour compte. Une année comme celle-ci, où l'on estime que l'inflation se situe entre 5 et 7 %, le montant des pensions et des suppléments de la SV n'a augmenté que de 1,1 %, soi-disant en fonction du coût de la vie. Il faut éliminer les iniquités dans le financement des mesures de soutien. L'aide à laquelle les Canadiens âgés ont droit ne devrait pas dépendre de leur code postal. Il y a des iniquités à travers le pays qui doivent être corrigées.

Il faut également agir plus rapidement. Quand on dit à une personne de 80 ans que les choses iront mieux dans trois ou quatre ans, cela ne passe pas. Il faut améliorer la communication et ne pas oublier que de nombreuses personnes âgées n'utilisent pas le courrier électronique, les sites Web et les médias sociaux. Nous avons porté le problème à l'attention du ministère des Aînés, et il y a eu une amélioration.

Je m'arrêterai là pour respecter les limites de temps, mais j'ai hâte de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur VanGorder.

Laura Tamblyn Watts, présidente et cheffe de la direction, CanAge : Bonjour, honorables sénateurs, et merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je suis présidente et cheffe de la direction de CanAge, l'organisme national de défense des intérêts des aînés du Canada. Nous sommes pancanadiens, non partisans et sans but lucratif. Nous travaillons à faire avancer les droits et le bien-être des Canadiens vieillissants et à faire en sorte que les Canadiens âgés vivent une vie dynamique et connectée. CanAge est devenu cette année le plus grand réseau de distribution et le plus grand réseau de personnes âgées au pays.

Je suis accompagnée aujourd'hui de Diana Cable, directrice des politiques et de la recherche. Nous nous partagerons notre temps aujourd'hui.

Nous sommes ravies de pouvoir vous aider dans le processus de modification du projet de loi C-12, proposé afin que les personnes âgées puissent se prévaloir du SRG, le Supplément de revenu garanti, qui vise à ce que nos personnes âgées les plus vulnérables financièrement puissent garder la tête hors de l'eau. Nous ne sommes pas en faveur de l'inclusion dans les calculs de la Prestation canadienne d'urgence, connue sous le nom de PCU, ou d'autres prestations qui réduisent ou affectent négativement le SRG. Nous dénonçons le problème depuis le jour un. Dès le début, nous n'avons cessé de porter à l'attention du gouvernement le conflit qui existe entre le SRG et la PCU, et nous avons lancé une campagne de sensibilisation, en plus de répondre aux courriels et aux appels téléphoniques d'innombrables personnes âgées. Nous avons lancé une campagne écrite pour sensibiliser les gens et les décideurs politiques, y compris l'ancienne et l'actuelle ministre des Aînés, parce qu'il faut répondre aux besoins urgents créés par le conflit entre le SRG et la PCU.

That conflict doesn't just cause people not to have the money that they need and to face homelessness or other challenges, but it also causes down-flow disqualifications for other municipal or local organization services which use the GIS cut-off as a way of deciding whether services will be offered. So it's not just a financial matter from the federal government — although it certainly is — but it is also a down-flow problem because organizations do use the GIS level as a cut-off.

We have gathered more than 50 stories from our members across the country about this confusion. Here are some of the messages that we have received.

Diana Cable, Director of Policy and Research, CanAge: We have been told:

I am a 70-year-old self-employed senior who has asked all the right questions to CRA and accountants, paid taxes, et cetera. I was never ever told GIS would be taken if I took CRB to cover my lost employment, which cost me dearly. Help. Evictions are now.

I have many friends who are over 70 and have been evicted and are sleeping in their cars because of this screw-up. Winter with no shelter is a death sentence for tens of thousands who have been cut off through no fault of their own. This is very scary and truly insane. How is this possible in Canada?

I had my monthly income drop below the cost of my rent. I know I am one of many, but I think it is unfair. And if CRA had let it be known when I first applied for CERB, I would not have applied for it. Now I face homelessness. Is there nowhere I can go for help?

Another one:

I'm nearing crisis mode here. Going to have to succumb to selling my car, selling furniture, selling personal effects just to make it. Kind of disheartening that if you google "GIS Claw-back" there has been no new developments and no activity since the announcement itself. I find it quite baffling. I amongst many are waiting for answers, and tired of checking our bank accounts every morning.

This is the last one we would like to share today:

I am a senior who lost my GIS after collecting CERB. . . . I was working up until COVID I now find myself unable to find work, and my GIS has been taken away, which leaves me \$622.56 on OAS and \$395.74 on CPP. I don't

Non seulement ce conflit prive-t-il les gens de l'argent dont ils ont besoin, en plus de les exposer à l'itinérance ou à d'autres difficultés, mais il les rend inadmissibles par ricochet à d'autres services municipaux ou locaux qui utilisent le seuil du SRG pour déterminer s'ils peuvent avoir accès à des services. Il ne s'agit donc pas seulement d'un enjeu financier à l'échelon fédéral — bien que cela en soit indéniablement un —, mais d'un problème créant toutes sortes de conséquences en aval, parce que diverses organisations utilisent le seuil du SRG comme barème.

Nous avons recueilli plus de 50 témoignages de nos membres à travers le pays au sujet de cette confusion. Voici quelques-uns des messages que nous avons reçus.

Diana Cable, directrice des politiques et de la recherche, CanAge : Voici quelques témoignages :

Je suis une travailleuse autonome âgée de 70 ans, j'ai posé toutes les bonnes questions à l'ARC et à mes comptables, je paie mes impôts et tout. On ne m'a jamais dit que je perdrais le SRG si je touchais la PCU pour couvrir ma perte d'emploi, et cela m'a coûté cher. À l'aide! Les évictions, c'est maintenant!

J'ai beaucoup d'amis de plus de 70 ans qui ont été évincés et qui dorment dans leur voiture à cause de ce cafouillage. L'itinérance l'hiver est une véritable condamnation à mort pour des dizaines de milliers de personnes qui ont perdu leur revenu sans n'avoir rien fait de mal, pourtant. C'est effrayant, c'est vraiment insensé. Comment est-ce possible au Canada?

Mon revenu mensuel a chuté en dessous du coût de mon loyer. Je sais que je suis une personne parmi tant d'autres, mais je trouve cela injuste. Si l'ARC m'en avait informée au moment où j'ai fait ma demande initiale de PCU, je ne l'aurais pas demandée. Je risque maintenant de devenir sans-abri. N'y a-t-il nulle part où je puisse aller pour obtenir de l'aide?

En voici un autre :

Je suis au bord de la crise. Je vais devoir me résoudre à vendre ma voiture, mes meubles et mes effets personnels pour m'en sortir. C'est assez décourageant de constater que quand on tape « récupération du SRG » dans Google, il n'y a aucune avancée depuis l'annonce elle-même. Je trouve cela vraiment déconcertant. Comme beaucoup d'autres, je suis en attente de réponses, et je suis fatigué de vérifier mon compte bancaire chaque matin.

En voici un dernier que je souhaite vous transmettre :

Je suis une personne âgée ayant perdu le SRG après avoir perçu la PCU... Je travaillais jusqu'à l'arrivée de la COVID... Je suis maintenant incapable de trouver du travail, et mon SRG m'a été retiré, ce qui me laisse 622,56 \$ de la

know where to turn for help, I even tried welfare, to no avail. Any advice you can give me would be greatly appreciated. I don't know what I am going to do. Do you know if GIS will be reinstated before next August? I can't bear the thought of ending up homeless at 68 years old.

Back to you, Laura.

Ms. Tamblyn Watts: However, while we are strongly in support of this change to allow people affected by GIS cutbacks and conflicts with CERB to have a pocket of funds to apply for on an emergency basis and then have the dollar-for-dollar refund automatically in May, we need to ensure that we address other issues.

First, some people took CERB because they did not understand how it conflicted with GIS. That is a failure of government, and we can't let that happen again, albeit in pandemic circumstances.

Second, some people took CERB because, for the first time, they were lifted up to essentially a minimum standard of living. This amount worked for them; the GIS amount did not. We need to understand that this is a key issue of inadequate public pensions.

Last, some people took CERB because they did not have the luxury of turning it down — because their lives were changed forever by COVID, and this is not going to end any time soon.

Senators, austerity in public programs is coming. We know that the poorest and most financially vulnerable will suffer most. We need to make sure that public pensions, like GIS, Old Age Security and Canada Pension Plan, are increased to match the Consumer Price Index and upcoming inflation. Thank you for the opportunity to address you today. Ms. Cable and I are delighted to take your questions.

The Chair: Thank you so much to the witnesses for your excellent presentations and for being respectful of our time. We will now move to questions.

Senator Bovey: I would like to thank our witnesses. I have to say your stories were compelling and reflect the stories that I'm hearing in my community, both from people I know and people I have not known before.

I would like to ask the three witnesses this. We know that this bill was passed unanimously in the House of Commons. We know it affects about 185,000 senior Canadians, most of whom

SV et 395,74 \$ du RPC. Je ne sais plus vers qui me tourner pour obtenir de l'aide, j'ai même essayé l'aide sociale, en vain. Tout conseil que vous pourrez me donner sera grandement apprécié. Je ne sais pas ce que je vais faire. Savez-vous si le SRG sera rétabli avant août prochain? Je ne peux pas supporter l'idée de me retrouver à la rue à 68 ans.

Je vous redonne la parole, madame Tamblyn Watts.

Mme Tamblyn Watts : Cependant, bien que nous soyons fortement en faveur de ce changement pour que les personnes touchées par la récupération du SRG et les conflits avec la PCU puissent demander des prestations d'urgence, puis obtenir automatiquement un remboursement au dollar près en mai, il y a d'autres problèmes que nous devons nous assurer de régler.

Tout d'abord, certaines personnes ont demandé la PCU parce qu'elles ne comprenaient pas comment elle entrerait en conflit avec le SRG. C'est le résultat d'une lacune du gouvernement, et nous ne pouvons pas laisser ce genre de chose se reproduire, même en contexte de pandémie.

Ensuite, certaines personnes ont demandé la PCU parce que pour la première fois, elles pouvaient bénéficier d'un niveau de vie minimal. Ce montant leur convenait, contrairement à celui du SRG. Il faut comprendre qu'il s'agit là d'un problème central, parce que les pensions publiques sont insuffisantes.

Enfin, certaines personnes ont touché la PCU parce qu'elles n'avaient pas le luxe de la refuser — parce que leur vie a changé à tout jamais à cause de la COVID et que cela ne va pas s'arrêter de sitôt.

Honorables sénateurs, l'austérité dans les programmes publics est à prévoir. Nous savons que ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables financièrement qui en souffriront le plus. Nous devons nous assurer que les prestations des régimes de pension publics, comme le SRG, la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada, augmentent au même rythme que l'indice des prix à la consommation et l'inflation à l'avenir. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui. Mme Cable et moi serons ravies de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup aux témoins de leurs excellents exposés. Merci d'avoir respecté les limites de temps. Nous passerons maintenant aux questions.

La sénatrice Bovey : Je tiens à remercier nos témoins. Je dois dire que les histoires que vous nous avez racontées sont poignantes et qu'elles ressemblent à ce que j'entends dans ma communauté, tant de la part de personnes que je connais que de personnes que je ne connaissais pas auparavant.

J'aimerais demander ceci aux trois témoins. Nous savons que ce projet de loi a été adopté à l'unanimité à la Chambre des communes. Nous savons qu'il touchera environ

are over 80 years old, most of whom are single or widowed, at higher rates for women than for men. You've told us some of the experiences of the clawback.

My question is really simple, I hope. What would the effect be if for any reason this bill is not passed this week? What would be the effect if this bill is passed this week?

Mr. VanGorder: It would be even more disastrous than it has already been. As you've heard from our reports and the responses from our members, this had a debilitating effect on many, many low-income people. They've been promised it. They've been promised it for months now. They're counting on it. If it doesn't happen, many of them, like the last one we heard about, will be out on the street.

Ms. Tamblin Watts: We have members writing to us almost on a daily basis, saying: It's the beginning of the month; I don't know if I can stay in my home. It is the beginning of the month; I don't know if I can pay my utility bills. It is the beginning of the month; I have medications, and I have to choose whether I pay for those or whether I will have heat this month. It is the beginning of the month; I don't know how I will cope.

If we do pass this, there is an opportunity, albeit it's been a long time coming, for these desperate seniors to have a fund to access, so they don't have to make those decisions. Thank you.

Senator Bovey: If it is passed, which I certainly hope it will be, you say it will give an opportunity. Will it give a sufficient opportunity to begin to address some of these other inequities in Canadian society?

Mr. VanGorder: No, it's just catch-up. It's not an improvement. So it will not. It shows us how desperate the situation is and what little income these older Canadians have, when this relatively small amount of money — I assume that some officials thought, when they first made this decision to take so long to change this, that somehow it wasn't enough to matter. As you've heard, it does matter, and it's only a beginning. Improvement is still really needed.

Ms. Tamblin Watts: I will agree with Mr. VanGorder up to a point. I don't think the government thought this was an amount that didn't matter. In our conversations with the Ministry of Finance, they simply didn't think of it. Once they realized the effect of it, they were horrified, but then they had to try to figure that out. We certainly had lots of conversations in that way — that they didn't think about it. They certainly didn't think about the downflow effect of municipalities and other organizations who use GIS as a cut-off. They didn't look at that effect.

185 000 Canadiens âgés, dont la plupart ont plus de 80 ans, dont la plupart sont célibataires ou veufs, et c'est encore plus vrai pour les femmes que les hommes. Vous nous avez fait part d'expériences vécues de la récupération du SRG.

Ma question est très simple, je l'espère. Quelles seraient les conséquences si, pour une raison quelconque, ce projet de loi n'était pas adopté cette semaine? Quel serait l'effet si ce projet de loi était adopté cette semaine?

M. VanGorder : Ce serait encore plus désastreux que ce ne l'est déjà. Comme vous l'avez entendu dans les témoignages et réponses de nos membres, cela a eu un effet dévastateur sur de très nombreuses personnes à faible revenu. On leur a promis que cela se réglerait. On le leur promet depuis des mois maintenant. Elles comptent là-dessus. Si cela ne se concrétise pas, beaucoup, comme l'auteur du dernier témoignage, se retrouveront à la rue.

Mme Tamblin Watts : Certains de nos membres nous écrivent presque quotidiennement pour nous dire : c'est le début du mois, je ne sais pas si je pourrai rester dans ma maison; c'est le début du mois, je ne sais pas si je pourrai payer mes factures des services publics; c'est le début du mois, j'ai des médicaments à prendre et je dois choisir entre mes médicaments et le chauffage ce mois-ci; c'est le début du mois, je ne sais pas comment je vais m'en sortir.

Si ce projet de loi est adopté, nous pourrions, bien que cela ait pris beaucoup de temps, donner à ces aînés désespérés l'accès à des fonds pour qu'ils n'aient plus à prendre ce genre de décisions. Merci.

La sénatrice Bovey : S'il est adopté, comme je l'espère sincèrement, vous dites qu'il nous ouvrira des portes. Est-ce que ce sera suffisant pour que nous puissions commencer à nous attaquer à d'autres iniquités observables dans la société canadienne?

M. VanGorder : Non, ce n'est que du rattrapage. Ce n'est pas une amélioration. Ce ne sera donc pas le cas. Cela nous montre à quel point la situation est désespérée et ces Canadiens âgés ont peu de revenus, parce que ce montant est relativement modeste. Je présume que certains fonctionnaires se sont dit, lorsqu'ils ont décidé d'attendre autant pour changer cela, que ce n'était pas assez pour avoir de l'importance. Comme vous l'avez entendu, cela en a, et ce n'est qu'un début. Il y a encore beaucoup de place à l'amélioration.

Mme Tamblin Watts : Je suis d'accord avec M. VanGorder jusqu'à un certain point. Je ne pense pas que les fonctionnaires se sont dit que ce n'était pas assez pour avoir de l'importance. D'après nos conversations avec les fonctionnaires du ministère des Finances, ils n'y avaient tout simplement pas pensé. Quand ils ont pris conscience de l'effet de cette mesure, ils ont été horrifiés, mais ils ont ensuite dû réfléchir à une solution. Nous avons eu beaucoup de conversations en ce sens — ils n'y avaient pas pensé. Ils n'avaient absolument pas vu tous les effets

What I would offer is, no, of course, it doesn't. On top of that, they should be getting interest on the money that was withheld. On top of that, they should be looking at the damages caused and the additional funds they've had to lay out to make ends meet. Many had to borrow from very high-lending payday lends or other kinds of lending, and that money is nowhere near. Does it begin to approach it? No. But it is better than leaving it unmatched.

Senator Bovey: I appreciate this. Thank you, Madam Chair.

Senator Patterson: I would like to thank you both for the presentations. Let me assure you, we all want to get this fixed. In fact, like you and your organizations, here in the Senate the need to deal with this problem — including getting the legislative drafting work done properly — has been brought to the attention of the government long before this date.

Mr. VanGorder, you said you brought this to the attention of the government in March of 2020, and all we got is the same act. CARP is a well-respected advocacy organization. I'd like to ask you and Ms. Tamblyn Watts for a little more detail because both organizations have been doing intense lobbying, communications and letter writing and — [Technical difficulties].

My question is to both witnesses. You've lobbied hard, and you've outlined that. How responsive has the ministry, the officials and the minister been to your intense lobbying efforts? I think we need to know a little bit more about that, please.

Ms. Tamblyn Watts: Thank you. Perhaps I will go first in this case. We raised the issue at the very beginning, and we have continued to raise this issue throughout all of this time. We have had meetings with government officials in the Ministry of Finance and with the federal government — the Minister of Seniors — on several occasions. We've had no trouble getting meetings, senator. What we had trouble with is getting action.

We also worked with some of the other parties in terms of the shadow ministers, and they helped to bring this up in the House of Commons on a number of occasions. We created a letter-writing campaign, senator. We created educational opportunities for other stakeholders who were not aware of this. We had webinars, and we made sure there was the letter-writing campaign both federally and to local MPPs and MLAs because

collatéraux dans les municipalités et les organisations qui utilisent le SRG comme barème. Ils n'en avaient pas tenu compte.

Je vous dirais que non, bien sûr, absolument pas. Ces gens devraient en plus recevoir des intérêts sur l'argent qui a été retenu. Il faudrait aussi tenir compte des dommages causés et des fonds supplémentaires qu'ils ont dû déboursier pour joindre les deux bouts. Beaucoup ont dû contracter des prêts sur salaire à intérêts très élevés ou d'autres types de prêts, et cet argent est loin d'être récupéré. Est-ce qu'on commence à s'en approcher? Non. Mais c'est mieux que de ne rien récupérer du tout.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie. Merci, madame la présidente.

Le sénateur Patterson : Je voudrais vous remercier tous les deux de vos exposés. Permettez-moi de vous assurer que nous voulons tous régler ce problème. En fait, il y a bien longtemps que tout comme vous et vos organisations, nous, au Sénat, portons à l'attention du gouvernement la nécessité de le régler — et de faire en sorte que le travail de rédaction législative soit bien fait.

Monsieur VanGorder, vous avez affirmé avoir porté ce problème à l'attention du gouvernement en mars 2020 et n'avoir obtenu que la même loi. L'ACIR est une organisation de défense des droits très respectée. J'aimerais vous demander un peu plus de détails, à vous et à Mme Tamblyn Watts, parce que ces deux organisations ont fait un intense travail de lobbying, de communication et de rédaction de lettres, et [Difficultés techniques].

Ma question s'adresse aux deux témoins. Vous avez fait un travail de lobbying intense, vous l'avez souligné. Dans quelle mesure le ministère, les fonctionnaires et la ministre se sont-ils montrés réceptifs à vos efforts de lobbying intenses? Je pense que nous avons besoin d'en savoir un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît.

Mme Tamblyn Watts : Merci. Je vais peut-être répondre en premier à cette question-ci. Nous avons dénoncé la situation dès le départ, et nous n'avons pas cessé de le faire depuis. Nous avons eu plusieurs rencontres avec des fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres instances fédérales, y compris la ministre des Aînés. Le problème, ce n'était pas d'obtenir des rencontres, mais bien des résultats concrets.

Nous avons aussi pu travailler avec les autres partis par l'entremise des porte-parole de l'opposition qui nous ont aidés en soulevant la question à la Chambre des communes en différentes occasions. Nous avons organisé une campagne d'envoi de lettres. Nous avons tenu des activités de sensibilisation pour les autres intervenants qui n'étaient pas au fait de la situation. Nous avons aussi offert des webinaires,

some of the provincial governments needed to understand. The provincial governments use the GIS as a cut-off for some other programs as well. Senator, we could get meetings. We could not get action.

Mr. VanGorder: I would just add to that, senator — and by the way it was June 2020 when we first brought it to the attention of the government. At that time, they wrote to us and said they could confirm that the government is not clawing back anyone's GIS arbitrarily and that all calculations or amounts paid are legislated by the Old Age Security Act, meaning the formula is set by law and cannot be changed on a whim. We were not happy with that answer and with calling it a whim in the face of what it was. We continued, as Ms. Tamblyn Watts said, to talk to government. Finally, last fall, in a discussion with the new Minister of Seniors, we were able to at least get a promise of some kind of action and then were totally disappointed to find that action wouldn't happen until — at that point we were told — this coming June.

Ms. Tamblyn Watts: Just to follow on with that, I'm able to confirm that on August 13, we were able to get a formal letter back — and I can share that letter — that indicated that, depending on the number of requests received and their complexities, it was estimated it may take 12 months or more to process. They said that requests are processed on a case-by-case basis and in many cases will not result in a reinstatement or adjustment to the client's payment amount and that requests for calculations are done by completing, et cetera — and then there are all kinds of other complex information. That was an inadequate response on every level.

Senator Patterson: Who gave that 12-month response? Who wrote that letter?

Ms. Tamblyn Watts: That letter was written on behalf of the former Minister of Seniors by Stephanie Muccilli, Director of Policy, Office of the Minister for Seniors.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Poirier: Thank you to our three witnesses for being here this afternoon and for sharing the information and concerns that you have and also for all the outreach you've done over the last while.

et nous nous sommes assurés que les lettres étaient envoyées non seulement aux députés fédéraux, mais aussi à leurs homologues des provinces, car il fallait que certains gouvernements provinciaux comprennent mieux ce qui se passait. Il y a aussi le fait que les gouvernements provinciaux se servent du SRG comme seuil pour certains autres programmes. Nous pouvions obtenir des rencontres, mais pas des gestes concrets.

M. VanGorder : J'ajouterais seulement une chose. C'est en juin 2020 que nous avons porté pour la première fois le problème à l'attention du gouvernement. À ce moment-là, on nous a écrit pour nous dire que l'on pouvait confirmer que le gouvernement n'allait pas réduire le SRG de qui que ce soit de façon arbitraire, et que tous les calculs et les montants versés sont établis en fonction de ce que prévoit la Loi sur la sécurité de la vieillesse. On voulait ainsi nous indiquer que la formule est stipulée par la loi et ne peut pas être modifiée pour le plaisir de la chose. Nous étions mécontents de cette réponse et de l'allusion à un simple caprice, au vu de la situation qui prévalait. Comme Mme Tamblyn Watts le disait, nous avons poursuivi nos échanges avec le gouvernement. Enfin, l'automne dernier, lors d'une discussion avec la nouvelle ministre des Aînés, nous avons tout au moins pu obtenir l'engagement que des mesures seraient prises. Nous avons toutefois été très déçus d'apprendre que cela ne se ferait pas avant — selon ce qu'on nous a dit à ce moment-là — juin prochain.

Mme Tamblyn Watts : Si vous me permettez d'ajouter une précision, je peux vous confirmer que nous avons finalement reçu le 13 août une lettre officielle — que je peux vous remettre — nous indiquant que, selon le nombre de demandes reçues et leur complexité, on estimait qu'il faudrait 12 mois ou plus pour le traitement. On nous a dit que les demandes devaient être étudiées au cas par cas, un processus qui, dans bon nombre de dossiers, ne résultera pas en un rétablissement ou un rajustement du montant versé au client. On ajoutait toutes sortes de détails complexes, notamment quant à la façon de procéder pour les demandes de calcul. Il s'agissait donc d'une réponse inacceptable à tous les égards.

Le sénateur Patterson : Qui vous a indiqué qu'il faudrait 12 mois? Qui vous a envoyé cette lettre?

Mme Tamblyn Watts : Cette lettre a été écrite au nom de l'ancienne ministre des Aînés par Stephanie Muccilli, directrice des Politiques, du cabinet de la ministre des Aînés.

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Poirier : Merci aux trois témoins qui sont avec nous cet après-midi pour nous transmettre de l'information et nous faire part de leurs préoccupations. Merci également pour les efforts de sensibilisation que vous avez déployés au cours des derniers mois.

I guess I want to go this way. The \$742 million payment to the seniors is made under section 7 of the Department of Employment and Social Development Act. It grants the minister the ability to make a one-time grant without even needing to bring the issue before Parliament. This was the same section that was used to make two other COVID benefit payments: the one-time payment to the seniors in May 2020 and again in August 2021.

I mention this because it underscores that there is no reason why this payment could not have been announced a year ago and distributed to seniors in advance. Another option would have been to make multiple payments, perhaps every four months. Options like this were available to the government and would have alleviated significant hardship for seniors.

Were you aware of these facts, and do you have a comment on it? I pose that question to both groups.

Ms. Tambllyn Watts: We were aware of that. Thank you, senator. We did emphasize that there is the legislative ability to make payments immediately. Indeed, building on the senators' options, we suggested it simply not count until pre-CERB dollars, so that things would be calculated in 2019 rather than in 2020, which is also, frankly, a very easy way of avoiding the future problem.

We find that there is no reason why this issue was not addressed and payments were not being made. What we've seen is that tens of thousands of people across this country — a very specific number that could be found — have enormous health, physical and safety effects because they were not able to get these payments made.

Senator Poirier: Thank you.

Mr. VanGorder: I can't add anything to that. I agree. We knew, and that's why we were so disturbed that there was not faster action on the issue. That's why our members across the country feel that seniors are being ignored.

Senator Poirier: Thank you. I'm very supportive of this bill. From my understanding, so are the conservative senators. We will do everything we can to make sure this is passed quickly. However, the government seems to have placed a very low priority on this bill because it has once again been introduced in the legislation at the last minute, which requires it to be rushed through by senators again.

Je vous propose d'examiner la situation dans l'optique suivante. Le paiement de 742 millions de dollars aux aînés est effectué en vertu de l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social. Cette disposition permet à la ministre de verser une contribution unique sans même à devoir obtenir l'approbation du Parlement. C'est en vertu de ce même article que l'on a pu effectuer deux autres paiements dans le contexte de la pandémie, soit un paiement unique pour les aînés en mai 2020, et un autre en août 2021.

J'apporte ces précisions pour souligner que rien n'empêchait le gouvernement d'annoncer ce paiement il y a un an pour l'effectuer à l'avance au bénéfice des aînés. On aurait aussi pu choisir de le faire en plusieurs versements, par exemple à tous les quatre mois. Ce sont des options qui s'offraient au gouvernement qui aurait ainsi pu éviter de graves difficultés à nos aînés.

Étiez-vous au courant de tout cela et avez-vous des commentaires à ce sujet? Je pose la question aux représentants des deux groupes.

Mme Tambllyn Watts : Nous étions au courant. Merci, sénatrice. Nous n'avons pas manqué de souligner l'existence de ces pouvoirs législatifs permettant d'effectuer des paiements immédiatement. Un peu dans le sens de l'option qui vient d'être mise de l'avant, nous avons en fait suggéré que le calcul se fasse simplement en fonction de la période antérieure à la création de la CPU, soit 2019, plutôt que 2020, ce qui aurait été un moyen facile d'éviter les problèmes à venir.

Selon nous, rien ne justifie que ce problème n'ait pas été réglé et que les paiements n'aient pas pu être effectués. Il en est résulté dans les différentes régions du pays que des dizaines de milliers de Canadiens — et on pourrait en établir leur nombre avec précision — ont vu leur santé, leur bien-être et leur sécurité se détériorer dans une mesure que les paiements en question auraient pu atténuer.

La sénatrice Poirier : Merci.

M. VanGorder : Je ne peux rien ajouter à cette réponse. J'abonde dans le même sens. Nous étions au courant, et c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons été si découragés de l'absence d'une réaction plus rapide dans ce dossier. C'est ce qui explique que nos membres partout au pays ont l'impression que les aînés sont laissés pour compte.

La sénatrice Poirier : Merci. J'appuie ce projet de loi sans réserve. D'après ce que j'ai pu comprendre, c'est aussi le cas des autres sénateurs conservateurs. Nous allons tout mettre en œuvre pour nous assurer qu'il puisse être adopté rapidement. Cependant, le gouvernement semble avoir placé ce projet de loi plutôt loin sur sa liste de priorités. Il a en effet été inscrit au programme législatif à la dernière minute, ce qui oblige encore une fois les sénateurs à en précipiter l'étude.

In your conversation with the government or officials about the need to address the problems with the reduced payments of the GIS, did the question arise of when this action would be taken? If so, what were you being told over the last two years? Do you have any insight into why it took so long to address this critical problem?

Mr. VanGorder: We certainly asked the question and were disturbed. We were told last November that it would be June. The minister's office told me this in a phone call in November. We were very disturbed that it would take that long and, frankly, didn't understand why they weren't looking at some of the other alternatives to getting this money into the hands of seniors.

These are low-income people who need the money immediately. As I said in my presentation, getting it now is too late. Many of them are undergoing very difficult circumstances because they've been without the money. It will be 10 months for many of them.

Ms. Tamblin Watts: Thank you. I would offer that it is not too late to help people in desperate need, but it came much later than it needed to. We knew what the scope of the problem was, and we were able to ask the government to make sure that they would run the numbers — easily found — between people who received GIS and those people who were receiving CERB. It was a simple way of running those statistics.

Once the number was found and we realized how significant the impact was going to be, we started calling out quickly and said on a number of occasions that this needs to end immediately and we also need to ensure that they are not having clawback provisions on an ongoing basis. What we did not get was a good answer.

We were told that May was as early as it could happen, so we were given no information as to why May was the only time that it could happen. In conversations, we pointed out that there were many options that didn't require May, but we were given an answer that it was difficult to make the payments and that the mechanisms in order to make those payments required "a long time" to organize.

With respect, senators, I do not see why it was taking that long, but we are still grateful for the fact that the money is coming later than never.

Dans vos échanges avec le gouvernement ou avec les fonctionnaires quant à la nécessité de régler les problèmes causés par la réduction des paiements de SRG, a-t-il été question du moment où cela pourrait se faire? Si tel est le cas, que vous a-t-on dit à ce sujet au cours des deux dernières années? Avez-vous une idée des raisons pour lesquelles il a fallu autant de temps pour régler ce problème crucial?

M. VanGorder : Il est bien certain que nous avons posé la question et que la situation nous dérangeait. On nous a dit en novembre dernier que cela se ferait en juin. C'est ce que j'ai appris lors d'une conversation téléphonique avec le cabinet de la ministre en novembre. Nous étions vraiment contrariés de voir qu'il fallait autant de temps pour réagir et, pour dire les choses bien franchement, nous ne comprenions pas pourquoi on n'envisageait pas d'autres options pour que les aînés puissent récupérer cet argent.

Nous parlons ici de personnes à faible revenu qui doivent pouvoir compter sur cet argent immédiatement. Comme je l'ai dit dans mon exposé, il est maintenant trop tard pour leur verser les sommes dues. Bon nombre de ces personnes vivent des moments extrêmement difficiles du fait qu'elles ont été privées de cet argent, et ce, depuis 10 mois pour plusieurs d'entre elles.

Mme Tamblin Watts : Merci. Je dirais qu'il n'est pas trop tard pour aider ces personnes qui en ont désespérément besoin, mais qu'on aurait pu le faire beaucoup plus tôt. Nous connaissions l'étendue du problème, et nous avons pu demander au gouvernement de mettre en corrélation les chiffres — faciles à trouver — concernant ceux qui reçoivent le SRG et ceux qui touchent la PCU. Il y avait une façon simple d'utiliser ces statistiques à bon escient.

Dès que nous avons découvert le nombre de personnes touchées et constaté l'ampleur des répercussions à venir, nous avons donné l'alerte sans tarder en faisant valoir à maintes reprises qu'il fallait régler le problème sur-le-champ tout en veillant à ne plus permettre le recours à des dispositions de récupération. Nous n'avons toutefois pas obtenu de réponse satisfaisante à nos démarches.

On nous a dit que cela ne pourrait pas se faire avant le mois de mai, mais on ne nous a jamais indiqué pour quelles raisons. Dans nos discussions, nous avons souligné que bien d'autres options permettaient d'agir avant mai. On nous a toutefois répondu qu'il était difficile d'effectuer de tels paiements et que la mise en place des mécanismes nécessaires à cette fin exigeait beaucoup de temps.

Ceci dit très respectueusement, sénateurs, je ne comprends pas pourquoi il faut si longtemps, mais nous sommes tout de même reconnaissants de voir que cet argent est enfin versé. Mieux vaut tard que jamais.

Senator Cordy: Thank you for being here today. You've been very forthright in your comments, and that is what we have to hear and what all levels of government have to hear. No beating around the bush.

Mr. VanGorder, I'm from Dartmouth. You're very famous in Nova Scotia, so it's great to see you here.

Mr. VanGorder: As are you.

Senator Cordy: I'm not sure. Anyway, you have both stated that it's urgent that this bill passes this week. That is not what I'm going to ask you in my question, because as someone said earlier, I will also be supporting this bill in hopes that it will pass this weekend so that seniors, who are indeed our most vulnerable — the ones who are receiving GIS are receiving GIS for a reason. They are very low-income seniors.

I really liked your comment, Mr. VanGorder, that we need faster action because if you are 80 and you are being told that something is going to take three or four years, well, that could, in fact, be a lifetime in these situations.

One of the things that we heard on Friday was that benefits like CERB that go to vulnerable populations should never, ever be taxable. I think you said that indirectly in some of your comments, but I wonder if you would reiterate it. Because I agree with you, and certainly anything that comes forward again, I will watch to see that those benefits are not taxable for those who are vulnerable. Because you are absolutely right: It is great to get one lump-sum payment for a year, but people in vulnerable situations can't always wait for a year.

Mr. VanGorder: I think that what we have seen from the effects of COVID on many areas of our economy is that things were already bad, that low-income seniors were already suffering and COVID just exacerbated those problems.

The reason that I took your time today to list nine recommendations that CARP has is that we can't just go back to the way we were before COVID and try to do the same things better. We have to aim higher. We have to do a much better job in all these areas of support of at-risk Canadians, older Canadians and make sure that this doesn't happen again, and making sure that the conversations like we're having today don't stop with your vote later this week but carry on to insist that we improve the whole basis of the way we treat seniors.

La sénatrice Cordy : Merci d'être des nôtres aujourd'hui. Vous avez été francs et directs dans vos commentaires. C'est exactement le genre de contribution dont nous avons besoin et dont tous les ordres de gouvernement ont besoin. Nous n'avons pas le temps de tourner autour du pot.

M. VanGorder, je suis de Dartmouth. Vous êtes une célébrité en Nouvelle-Écosse, et je me réjouis donc vivement de vous avoir avec nous.

M. VanGorder : Je pourrais dire la même chose de vous.

La sénatrice Cordy : Je n'en suis pas certaine. Quoi qu'il en soit, vous avez tous les deux indiqué que la situation était urgente et que ce projet de loi devait être adopté cette semaine. Ce ne sera donc pas ma première question, car comme nous avons pu l'entendre précédemment, je vais appuyer ce projet de loi afin qu'il puisse être adopté cette semaine au bénéfice de ces aînés qui sont effectivement nos concitoyens les plus vulnérables. Ce n'est pas pour rien que ces gens-là reçoivent le SRG; ce sont des aînés à très faible revenu.

J'ai bien aimé votre commentaire, M. VanGorder, quant à la nécessité d'agir plus rapidement, car si on dit à une personne de 80 ans qu'elle devra patienter trois ou quatre ans, cela peut lui sembler une éternité.

On nous a notamment indiqué vendredi que les prestations comme la PCU qui sont destinées à des gens vulnérables ne devraient jamais, au grand jamais, être imposables. Je crois que vous avez dit indirectement la même chose dans certaines de vos remarques, mais je ne sais pas si vous pourriez le confirmer. Je suis en effet tout à fait d'accord avec vous, et je vais m'assurer de faire dorénavant le nécessaire afin que les prestations versées ne soient pas imposables pour les plus vulnérables. Vous avez entièrement raison. Il est formidable de recevoir un paiement forfaitaire annuel, mais les gens qui se retrouvent dans une situation précaire ne peuvent pas toujours attendre pendant un an.

M. VanGorder : En observant les répercussions de la pandémie dans plusieurs secteurs de notre économie, nous avons pu constater que les choses allaient déjà mal, que les aînés à faible revenu souffraient déjà et que la COVID n'a fait qu'exacerber ces problèmes.

Si j'ai pris de votre temps aujourd'hui pour vous présenter les neuf recommandations de notre association, c'est parce que nous ne pouvons pas simplement retourner à la situation d'avant la pandémie en essayant de faire les mêmes choses d'une manière plus efficace. Il faut chercher à faire mieux encore. Nous devons en faire bien davantage pour aider les aînés et les autres Canadiens à risque en veillant à ce que cela ne se reproduise pas et à ce que les échanges comme celui que nous avons aujourd'hui ne prennent pas fin avec le vote que vous tiendrez cette semaine, mais se poursuivent plutôt dans le but de bonifier l'ensemble de nos actions pour le mieux-être de nos aînés.

Senator Kutcher: Thanks to the three of you for being here, and also tremendous thanks for the incredible, hard work that you do on behalf of seniors. It is not that far in my future, either, and so I thank you for everything. Not being from Dartmouth but from Halifax —

Senator Cordy: It is already here, Senator Kutcher.

Senator Kutcher: That's how you feel, Senator Cordy.

I'm not famous like you and Senator Cordy, because I'm not from Dartmouth across the water there.

The recipients of GIS are people who are living in some of the most precarious situations in our country. All of us are frustrated. I hear the frustration in your voice in the incredible work that you've been doing pounding on doors and the doors not being opened, and when they are opened, there is no action. And you deserve to be incredibly frustrated.

I hear many of my colleagues are very frustrated because we keep seeing bills that aren't coming to us in the shape that they should be coming to us. We're frustrated, too. So we're all frustrated. My concern is that we don't take our frustrations out on the people living in this precarious state.

There has been some discussion about some technicalities around the bill and various issues. There may be a chance that the bill will not get done by March 4. If that happened, if the Senate didn't move the bill ahead by March 4, what would you and seniors in Canada have to say to the senators if we were not to move the bill expeditiously to meet the March 4 deadline? What would you have to say to us?

Ms. Tamblyn Watts: Thank you, senator. Well, coming from Sandy Cove, Nova Scotia — apparently this is a theme today — down on the Digby Neck, I can tell you that about a third of the residents in our Digby Neck area are in low income, and it is a dire situation that is replicated across this country.

If we do not move forward on an urgent nature by March 4, we will see food not on the table, we will see bills not being paid and we will see those low-income seniors down on the Digby Neck and across this country suffer even more. With respect, as a lawyer, you can have amendments. The point here is to urgently move the money back to the people who need it most, in my respectful view, senator.

Le sénateur Kutcher : Merci à tous les trois de votre participation à notre séance, et un grand merci pour le travail incroyable que vous accomplissez au bénéfice des aînés. Comme je serai du nombre dans un avenir rapproché, je vous remercie pour tout. Je ne suis pas de Dartmouth, mais de Halifax...

La sénatrice Cordy : Vous en êtes déjà, sénateur Kutcher.

Le sénateur Kutcher : Si vous le dites, sénatrice Cordy.

Je ne suis pas célèbre comme la sénatrice Cordy et vous-même pouvez l'être, car je ne suis pas de Dartmouth, de l'autre côté du bassin.

Les bénéficiaires du SRG sont parmi les personnes dont la situation est la plus précaire au Canada. Nous sommes tous frustrés. J'entends la frustration dans votre voix étant donné ce travail formidable que vous accomplissez en frappant à toutes ces portes qui restent souvent fermées. Et, lorsqu'elles s'ouvrent, rien n'est fait. Vous êtes tout à fait en droit d'être terriblement frustrés.

Je note aussi qu'une grande frustration habite bon nombre de mes collègues du fait que l'on ne cesse de nous soumettre des projets de loi en procédant d'une manière qui ne fait que compliquer notre tâche. Nous sommes par conséquent frustrés nous aussi. Nous sommes donc tous frustrés. Je crains seulement que nos concitoyens les plus mal en point en viennent à faire les frais de cette frustration.

Il y a eu des discussions concernant certains aspects techniques de ce projet de loi et relativement à divers enjeux. Il y a un risque que le projet de loi ne puisse être adopté d'ici le 4 mars. S'il en est ainsi et que le Sénat ne réussit pas à faire passer le projet de loi assez rapidement à l'étape suivante le 4 mars, qu'auriez-vous à dire aux sénateurs au nom des aînés canadiens? Quel serait votre message pour nous?

Mme Tamblyn Watts : Merci, sénateur. Je viens de Sandy Cove en Nouvelle-Écosse — on dirait que c'est le thème du jour —, et je peux vous dire que le tiers des résidents de notre secteur de la péninsule de Digby ont un faible revenu, une situation très difficile que l'on peut retrouver dans toutes les régions du pays.

Si nous n'agissons pas de toute urgence d'ici le 4 mars, nous verrons des réfrigérateurs qui se videront, des factures qui demeureront impayées et tous ces aînés à faible revenu de la péninsule de Digby et d'ailleurs au Canada qui souffriront encore davantage. En ma qualité d'avocate, je vous rappelle respectueusement qu'il vous est toujours possible d'apporter des amendements. Il faut d'abord et avant tout s'assurer de remettre le plus rapidement possible cet argent aux gens qui en ont le plus besoin.

Mr. VanGorder: I would only add to that, Senator Kutcher, that government has to find a way to move this money to the people who need it. And whatever happens — and certainly I hope it will be by this bill, so that nothing else will delay it. But, in addition, make sure that nothing like this ever happens again.

The Chair: Senator Kutcher, you have a few more minutes.

Senator Kutcher: I have no further questions. I think the witnesses have been very clear.

Senator Petitclerc: Thank you for your answers, to all of you. They have been very precise and direct. I support this bill and appreciate the clarity of your answers.

I do want to ask another question. If we take a step back from this bill and the programs, because we heard this on Friday, and I believe I heard it again today, and we hear it a lot in my province of Quebec right now. The question is: There's one thing about what we do, and, of course, we should do more. I think we all agree with that. But I am interested in hearing from you on how we do it, how we communicate information that is so crucial to our seniors, and in this case, not providing the information the way that they want and should receive it, and the stress level that it can imply. Also, do we even connect with them when we do those programs in terms of how they want those programs to be delivered? I'm not even talking about amounts, but the way that we do it.

Mr. VanGorder, you did speak on that a little bit, but I would like to have that on the record for our committee.

Mr. VanGorder: Basically we're asking that all governments go back to remembering where older Canadians get their information. They still get it from print, television, radio and from their friends and colleagues in the local community. So communicating through large organizations like ours and other organizations like church groups, social groups, where opinion leaders in the community can pass things on, in addition to using traditional media, is a much better way to get to older Canadians.

Now, I want to make sure I point out that in many cases older Canadians also get the information from their families. So that's not to say we shouldn't continue with using social media, because it is an information source. But as you get older, it is not the main source that an older Canadian has for information.

M. VanGorder : J'ajouterais seulement, sénateur Kutcher, que le gouvernement doit trouver un moyen de verser cet argent aux gens qui en ont besoin. Quoi qu'il advienne — mais j'espère certes que ce projet de loi permettra de faire le nécessaire et que rien d'autre ne retardera le paiement —, il faudra aussi veiller à ce qu'une telle situation ne puisse pas se reproduire.

La présidente : Il vous reste encore quelques minutes, sénateur Kutcher.

Le sénateur Kutcher : Je n'ai pas d'autre question. Je crois que nos témoins ont été très clairs.

La sénatrice Petitclerc : Merci à vous tous pour vos réponses. Elles sont très précises et directes. J'appuie ce projet de loi et je me réjouis que vous puissiez nous répondre aussi clairement.

J'ai une autre question pour vous. Si nous prenons un peu de recul par rapport à ce projet de loi et aux programmes qui sont offerts, il y a un commentaire que nous avons entendu vendredi et que je crois avoir entendu également aujourd'hui. Il en est aussi beaucoup question dans ma province du Québec actuellement. Il est important de voir ce que nous faisons exactement, en reconnaissant bien sûr qu'il faudrait en faire encore plus, nous en conviendrons tous, mais j'aimerais que vous nous parliez aussi de la manière dont on s'y prend. Qu'en est-il de la façon dont cette information si cruciale pour nos aînés est communiquée et des risques que, dans un cas comme celui-ci, l'information ne soit pas transmise suivant leurs préférences et de la manière dont elle devrait l'être, avec le degré de stress pouvant en résulter? De plus, est-ce que l'on pense même à consulter ces aînés lors de l'élaboration des programmes en question pour savoir comment ils voudraient qu'ils soient offerts? Je ne parle même pas des sommes en cause, mais simplement de la manière dont nous procédons.

M. VanGorder, vous avez déjà abordé cet aspect, mais j'aimerais que vous nous en disiez plus long pour la gouverne de notre comité.

M. VanGorder : Nous demandons essentiellement à tous les gouvernements de se souvenir de la manière dont les Canadiens plus âgés s'informent. Ils s'en remettent encore à la presse écrite, à la télévision, à la radio et à leurs collègues et amis au sein de la communauté locale. Il est donc nettement préférable de rejoindre les aînés canadiens en passant par les médias conventionnels ou par de grandes organisations comme les nôtres et d'autres organismes comme les groupes religieux et sociaux au sein desquels des leaders d'opinion peuvent transmettre l'information.

Je veux aussi rappeler que bien des aînés canadiens se tournent vers leur famille pour s'informer. Il ne faut donc pas renoncer entièrement aux médias sociaux, car ils représentent une autre source d'information. C'est toutefois une source qui perd de son importance à mesure que les gens avancent en âge.

Ms. Tambllyn Watts: I want to build on that by pointing out that 86% of older Canadians do actively use the internet, and 68% of them use the internet every single day. We have seen huge leaps in internet use for information gathering, particularly around questions like these from people and family members. So it is important to remember that, yes, we do need a variety of modes. We need the seniors' guides to come out in print. We need to make sure that organizations like CanAge and their colleagues are there to work with webinars. We also work through trusted sources like public library systems. All of those are important.

But part of the issue, senator, is that we don't shape the information in a way that people can understand it. I challenge you to read the CRA. I am bilingual and have many university degrees, including a law degree, and I have a hard time understanding it myself. We ask people with limited literacy who do not have English or French as a first language, we ask people who are in dire financial straits who don't have access to bookkeeping and accounting to try to figure out themselves what this means. That is why we at CanAge have championed automatic tax inclusion. We got some of those and we were happy for it, but that opportunity means that things are automatically filed.

Now we need to make sure our messaging — for which we at CanAge have excellent research and are happy to share with the senators about how messaging with older people works best. With respect, senator, we know very well that the way that we're providing those messages are not clear. They are not evidence-based in a way that people can relate to it. They don't speak to Acadian, Indigenous or marginalized communities, and they don't speak to the experiences of people in rural and remote communities. We need to do a much better job on that. We would love to help and share some of that research around what we know works in both online sourcing as well as through community-based and print.

The Chair: Thank you. Senator Petitclerc, you have maybe one minute more. Do you have a second question?

Senator Petitclerc: No, I'm okay. Thank you once again. Those are very clear answers.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you to our witnesses. Listening to you, I see that we really have no choice but to vote in favour of this bill, to at least correct the mistake that had been made. Beyond this mistake, once it is fixed, everything will come back to a stable level. In order for things to move forward and for us to

Mme Tambllyn Watts : À ce sujet, j'aimerais remarquer que 86 % des Canadiens plus âgés se servent activement d'Internet, et que 68 % d'entre eux s'en servent tous les jours. L'utilisation d'Internet a connu une forte hausse pour trouver de l'information, surtout pour ce genre de questions de la part des aînés et de leurs proches. Il est donc important de se rappeler, que, oui, nous devons avoir divers modes de communication. Les guides pour les aînés doivent être disponibles en format papier. Nous devons nous assurer que des organisations comme CanAge et ses partenaires puissent offrir des webinaires. Nous avons aussi recours à des sources de confiance comme les réseaux de bibliothèques publiques. Toutes ces ressources sont importantes.

Cependant, une partie du problème, madame la sénatrice, est que l'information n'est pas présentée de façon à être bien comprise. Je vous mets au défi de lire des documents de l'ARC. Je suis bilingue, je détiens de nombreux diplômes universitaires, y compris un diplôme en droit, et j'ai moi-même du mal à les comprendre. Nous demandons à des personnes aux niveaux d'alphabétisme restreints dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français et à des gens qui ont des difficultés financières et qui n'ont pas accès à des services de tenue de livres et de comptabilité d'essayer d'en saisir le sens. Voilà pourquoi CanAge prône l'inclusion fiscale automatique. Nous avons connu quelques victoires et nous en sommes ravis, mais cette possibilité veut dire que des champs sont remplis automatiquement.

Nous devons maintenant veiller à ce que nos messages soient communiqués clairement. Notre organisation détient d'excellentes études sur la communication optimale auprès des personnes âgées qu'il nous ferait plaisir de partager avec les sénateurs. Je dois vous dire avec le plus grand respect, honorables sénateurs, que nous savons très bien que les messages ne sont pas clairement véhiculés. La méthode employée ne permet pas aux destinataires de se sentir interpellés. Les messages ne sont pas évocateurs pour les communautés acadiennes, autochtones ou marginalisées, et ils ne tiennent pas compte des réalités des personnes vivant en milieu rural ou éloigné. Nous devons grandement nous améliorer en ce sens. Nous serions ravis de nous rendre utiles et de partager certaines des études sur les méthodes de communication efficaces en ligne, dans les communautés et en format papier.

La présidente : Merci. Sénatrice Petitclerc, il doit vous rester environ une minute. Avez-vous une deuxième question?

La sénatrice Petitclerc : Non, ça va. Merci encore. Les réponses étaient très claires.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci à nos témoins. En vous écoutant, je vois que nous n'avons vraiment pas le choix de voter en faveur de ce projet de loi, pour au moins permettre de réparer l'erreur qui s'est produite. Au-delà de l'erreur, une fois l'erreur réparée, tout va revenir à un niveau stable. Pour que les choses

have better conditions for our seniors, I think I heard Mr. VanGorder say that he had made recommendations to the government.

Do you have one or two of these recommendations that would move seniors forward in addition to just getting things right with the bill, measures that go beyond it?

[English]

Mr. VanGorder: Yes. Thank you for the question. It's a very good question. One of them, certainly, is to make the GIS more robust. One way to do that would be to institute a system, as I said, like they have in the U.K., where individuals are not required to file their own income tax, because the government already has the information for those low-income people on their income. There are still people who are being left out, even from the GIS, because they don't file a return and don't know how to do it, don't know when to do it. Those are for many of our most at-risk communities.

The other thing to do is to take a hard look at how we use the so-called cost-of-living system to upgrade the amounts. When the actual cost of living, especially for seniors, is much different than the amounts that they get from the government increase.

Finally, the inadequacies and inequities across the country by having the same amount of money paid to people no matter where they live just doesn't work. That has to be firmly looked at and examined, too. We really think that it would take all nine of the recommendations that we made, and you will have in front of you later, before we even begin to solve this problem.

[Translation]

Ms. Tamblin Watts: Senator, we need to make sure that we do a much better job of ensuring that the consumer price index matches public pensions.

We also need to make sure that the CERB amount is seen as a minimum standard. Of course, automatic filing of basic income statements is now allowed for low-income seniors. However, we agree that it should be extended. The low income threshold must also be included.

[English]

The Chair: Thank you so much.

Senator Moodie: I have a quick question for Mr. VanGorder. We have been talking about the systems that decide and define what adjustments need to occur — future adjustments, projections, forecasting — for seniors with the GIS. With the current volatility with the cost of living and rising costs,

avancent et que l'on ait de meilleures conditions pour nos aînés, je pense avoir entendu M. VanGorder dire qu'il avait fait des recommandations au gouvernement.

Avez-vous une ou deux de ces recommandations qui pourraient faire avancer la situation des aînés en plus de juste rétablir la situation avec le projet de loi — comme au-delà du projet de loi?

[Traduction]

M. VanGorder : Oui. Merci de la question qui est excellente. Il faut entre autres rendre le SRG plus robuste. Une des solutions serait de créer un système, comme je le disais, à l'instar de celui du Royaume-Uni où les particuliers ne sont pas tenus de produire leur propre déclaration de revenu parce que le gouvernement détient déjà l'information nécessaire des personnes à faible revenu. Il y a encore des personnes qui sont laissées pour compte, même pour le SRG, parce qu'elles ne produisent pas de déclaration et ne savent ni comment ni quand le faire. C'est le cas de nombreux membres des communautés les plus à risques.

Ensuite, il faut bien examiner l'utilisation qu'on fait du soi-disant système du coût de la vie pour augmenter les montants : le coût de la vie, surtout chez les aînés, est très différent des montants bonifiés du gouvernement.

Finalement, il est inadéquat et inéquitable de verser les mêmes sommes aux particuliers peu importe leur lieu de résidence au pays. Il faut également se pencher sérieusement sur cette incohérence et l'examiner. Nous croyons que nos neuf recommandations — que vous aurez sous les yeux plus tard — seront nécessaires avant même de commencer à résoudre ce problème.

[Français]

Mme Tamblin Watts : Sénatrice, nous devons nous assurer que nous faisons un bien meilleur travail en veillant à ce que l'indice du prix à la consommation corresponde aux pensions publiques.

Nous devons également nous assurer que le montant de la PCU est considéré comme une norme minimale. Bien sûr, la production automatique de déclaration des revenus de base est désormais autorisée pour les personnes âgées à faible revenu. Toutefois, nous convenons qu'elle devrait être étendue. Le seuil de faible revenu doit également être inclus.

[Traduction]

La présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice Moodie : J'ai une brève question pour M. VanGorder. Nous parlons des systèmes qui déterminent et définissent quels rajustements — les rajustements futurs, les projections, les prévisions — doivent s'appliquer aux aînés touchant le SRG. Étant donné l'inconstance actuelle du coût

can you share with us your view on how calculations are made? You have already raised concern about the fact that many times there are gaps, but can you speak to the system for how this is done and what improvements should be considered?

Mr. VanGorder: I would like to be able to answer that very good question, senator, but it is beyond my personal scope of ability. I'm a graduate of political science, not a lawyer like Ms. Tamberlynn Watts, and I wouldn't want to pretend.

We do have experts within CARP who have talked in the past about the specifics, and we would do that again, but that is a complicated issue and, frankly, every time we talk to the tax department and finance department officials about this area, we find ourselves being covered in more information than we need. So thank you, but I don't have a good answer to that question.

Ms. Tamberlynn Watts: Senator, perhaps I could jump in and explain a little bit about the consumer price index. The CPI represents changes in prices that Canadian consumers experience. What it does is it measures the change by comparing over the course of time the cost of, essentially, a fixed basket of goods and services. We divide the CPI basket index in Canada into eight major components, and these are really important because I want to share with you that they will all be going up. They cost food, shelter, household operations, furnishings and equipment, clothing and footwear, transportation, health and personal care, recreation, education and reading, alcoholic beverages, and tobacco products and recreational cannabis. Then they are published in 10 jurisdictions, as well as Whitehorse, Yellowknife, Iqaluit and select cities.

So when we think about what it means to us to have a consumer price index, we have to look to see what is going to happen. This year, it is going to be a sharp increase, senator. Last year was also a sharp increase. A consumer price index is usually around 1.5%, and that's considered very high. Last year, the consumer price index went up to 3.4% on an annual change, and this year, senator, we expect it to go up on a 5.1% increase. What the difference there is that, even with the GIS and some small increases, there's no practical way that with a 5.1% consumer price index that the money that we have allocated to GIS can possibly govern the basics of those eight baskets. It is a real warning sign that the government needs to be listening to, and that is not even costing other forms of inflation. It's only looking at the cost of those eight basket areas.

The Chair: Thank you.

Senator Bernard: Thank you to all of the witnesses who are appearing before us. I'm joining you today from my home in East Preston, Nova Scotia, Mi'kmaq territory.

de la vie et des coûts qui augmentent, pouvez-vous nous donner votre avis sur la façon dont les calculs sont faits? Vous avez déjà exprimé votre inquiétude sur les nombreuses lacunes, mais pouvez-vous vous prononcer sur le fonctionnement du système et sur les améliorations qui devraient être envisagées?

M. VanGorder : J'aimerais pouvoir répondre à cette excellente question, madame la sénatrice, mais ce n'est pas dans mon champ de compétence. Je suis diplômé en sciences politiques, et non pas en droit comme Mme Tamberlynn Watts, et je ne voudrais pas jouer l'imposteur.

Nos experts au sein de l'association ont parlé des détails par le passé, et nous pourrions refaire l'exercice, mais c'est un enjeu compliqué et, bien franchement, chaque fois que nous discutons du sujet avec des représentants de l'unité fiscale et du ministère des Finances, nous nous faisons inonder de renseignements. Je vous remercie de la question, mais je ne peux y répondre convenablement.

Mme Tamberlynn Watts : Madame la sénatrice, je pourrais peut-être intervenir pour parler de l'indice des prix à la consommation. L'IPC représente les fluctuations de prix pour les consommateurs canadiens. L'indice mesure les changements en comparant au fil du temps le coût, essentiellement, d'un panier fixe de biens et services. Le panier de l'IPC du Canada est divisé en huit composantes majeures qui sont très importantes parce que je veux que vous sachiez qu'elles vont toutes augmenter. Ces composantes chiffrent les coûts des aliments; du logement; des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage; des vêtements et chaussures; des transports, des soins de santé et soins personnels; des loisirs, formation et lecture, et boissons alcoolisées; et du tabac et du cannabis récréatif. Les composantes sont ensuite publiées dans 10 administrations ainsi qu'à Whitehorse, Yellowknife, Iqaluit et d'autres villes.

Quand on s'intéresse à l'utilité de l'indice des prix à la consommation, il faut regarder ce qui va se produire. Cette année, l'augmentation sera marquée, madame la sénatrice, tout comme elle l'a été l'an dernier. L'indice des prix à la consommation se situe habituellement aux alentours de 1,5 %, ce qui est considéré comme étant élevé. L'an dernier, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 3,4 % en un an et cette année, nous prévoyons une augmentation de 5,1 %. La distinction à faire est que même les sommes prévues pour le SRG et les petites augmentations ne seront suffisantes pour payer les produits de base de ces huit composantes. C'est un réel avertissement que le gouvernement ne doit pas ignorer, et c'est même sans compter les autres formes d'inflation : c'est seulement pour le coût de ces huit paniers.

La présidente : Merci.

La sénatrice Bernard : Je remercie tous les témoins qui comparaissent devant nous. Je participe à la réunion de chez moi, à East Preston, en Nouvelle-Écosse, en territoire micmaq.

You have very clearly highlighted the significance of passing this bill now. I certainly support that. You have highlighted the risk to older Canadians.

I have a couple of questions I want to ask, though. In your responses to various questions from my colleagues, you have highlighted the reality that this bill doesn't go far enough in terms of addressing the significant needs, especially of those seniors who are so seriously marginalized.

Do your organizations bring an intersectional lens to your work when you are looking at issues pertaining to seniors? The other question I have is this: Have your organizations looked at guaranteed livable income as an option? Are these points that you have made to government?

Thank you.

Ms. Tamblin Watts: Thank you, senator.

In both our principles and values, as well as in our statement of policy lenses, we talk intersectionality as a key component. We publish the policy lenses that we look through for each and every one of our policy pieces of work. So it is a critical piece.

We also work very diversely and intersectionally with other community-based and expert organizations.

The policy lenses that we look at require us to ensure that we're working collaboratively. They include accessibility, neurodiversity and cognitive impairment, Indigenous rights and experiences, ethnocultural humility and diversity, sexual orientation and expression, immigration and newcomer status, gender and gender expression, access to justice, human and civil rights, and intersectionality, specifically life course, socio-economic status, trauma-informed perspectives and frailty.

When it comes to the broad concession of livable income, we believe that CERB worked because it was an amount of money that people could live on, frankly. We engaged in a great social experiment. If we give people this amount of money, how will they do? Even in a pandemic, even in a time of unprecedented hardship, how will they do?

And I think we learned that guaranteed livable income is something that this government needs to look at, and it is something that all Canadians would benefit from.

The way we've been moving around the three-legged stool shows the downstream effect of inter-jurisdictional and intersexual discriminations, whether by postal code, ethnicity, culture or strain, simply leads to poverty in old age.

Vous avez très clairement exprimé l'importance d'adopter sans attendre ce projet de loi que j'appuie. Vous avez mis en lumière les risques pour les Canadiens plus âgés.

J'ai tout de même quelques questions à poser. Dans vos réponses à différentes questions de mes collègues, vous avez souligné le fait que ce projet de loi ne va pas assez loin pour répondre aux grands besoins des aînés, surtout ceux qui sont immensément marginalisés.

Vos organisations adoptent-elles une perspective intersectionnelle lorsqu'elles étudient les enjeux entourant les aînés? Mon autre question est la suivante : vos organisations ont-elles envisagé l'option d'un revenu viable garanti? Est-ce des idées que vous avez présentées au gouvernement?

Merci.

Mme Tamblin Watts : Merci, madame la sénatrice.

L'intersectionnalité fait partie intégrante de nos principes, nos valeurs ainsi que notre énoncé d'orientations de politiques. Nous publions les orientations de politiques étudiées pour chacune de nos politiques. L'intersectionnalité est donc prédominante.

Nous collaborons aussi avec d'autres organisations expertes et communautaires de divers horizons et domaines.

Les orientations de politiques qui nous intéressent nous forcent à travailler en collaboration. Ces orientations sont l'accessibilité, la neurodiversité et la déficience cognitive, les droits et les vécus autochtones, l'humilité et la diversité ethnoculturelles, l'orientation et l'expression sexuelles, le statut d'immigrant et de nouvel arrivant, le genre et l'expression de genre, l'accès à la justice, les droits civils et de la personne ainsi que l'intersectionnalité, en particulier le parcours de vie, le statut socioéconomique, les perspectives tenant compte des traumatismes et la fragilité.

En réponse à votre question sur la distribution généralisée d'un revenu viable, nous croyons que la PCU était efficace parce qu'elle représentait un montant avec lequel les prestataires pouvaient vivre, bien franchement. Nous avons mené une formidable expérience sociale. Si nous versons cette somme aux gens, comment se porteront-ils? Même en temps de pandémie, même en cette épreuve sans précédent, comment s'en sortiront-ils?

Je suis d'avis que nous avons appris que le gouvernement doit étudier l'idée du revenu viable garanti et que c'est une mesure dont tous les Canadiens tireraient profit.

Nos décisions face au tabouret à trois pattes mettent en lumière les effets en aval de la discrimination intergouvernementale et intersexuelle — en raison du code postal, de l'ethnicité, de la culture ou de la lignée — qui mènent tout simplement à la pauvreté à la vieillesse.

So yes, we do, senator. And I thank you very much for that question.

Mr. VanGorder: Yes, thank you, senator. And I would like any good organization of our type — I won't outline the whole list of items, as Ms. Tamblyn Watts did — but I will say that the other thing that CARP does, as I believe you know, is to maintain very active local chapters. In your own province, our chapter leadership includes diversity and intersectionality in many of those areas. We seek to work right with the people on the ground, because — and you senators are not experiencing this anymore — but our main aim is to have our members speak to the people they elect or those who are running for office in their communities and tell them how they feel about what is needed in their community.

So yes, that is a key area for us.

Some kind of guaranteed income is something that we've continued to urge to be looked at. It is very complicated. It is something that we think needs to be examined by the best minds that the not-for-profit, the for-profit and the government have in place.

We're pleased to see that it seems to be gaining more traction in recent years.

Senator Griffin: Fortunately, Senator Bernard asked one of my questions, which was about the guaranteed livable income. I support that. Prince Edward Island wants to be the leader in that, but the federal government is slow to come to the table to talk to us about it, but hopefully it will happen.

By the way, I am a CARP member and have been for a number of years.

Mr. VanGorder: Wonderful.

Senator Griffin: My other question is about seniors who did not apply for the CERB because they realized that it would mess up their GIS and OAS payments. They didn't apply for CERB, so they are not in the situation and won't be impacted favourably by Bill C-12. I guess I'd like to know what your reaction is to that. That is an inequity, I believe.

Mr. VanGorder: It is. It shows the kind of inequity we end up with when we quickly create measures and don't think them through. It is a little disturbing to hear that some Finance Department officials may have indicated that they just didn't think that this would be a problem. Frankly, that's what they are paid for. I would expect them to look forward to those questions.

La réponse est donc, oui, madame la sénatrice. Et je vous suis très reconnaissante d'avoir posé la question.

M. VanGorder : Oui, merci, madame la sénatrice. Je ne vais pas dresser la liste de tous les facteurs dont nous tenons compte comme l'a fait Mme Tamblyn Watts, mais je dirai que notre association — comme, je l'espère, les autres associations similaires à la nôtre — s'assure aussi d'avoir des sections locales très vivantes, comme vous le savez sans doute. Dans votre province, les dirigeants de la section incluent la diversité et l'intersectionnalité dans bon nombre des domaines. Nous cherchons à interagir directement avec les gens sur le terrain parce que — et, en tant que sénateurs, ce n'est plus votre réalité — notre objectif principal est de permettre à nos membres de s'adresser aux élus ou aux candidats dans leurs communautés pour leur faire part de ce qui est nécessaire dans leurs milieux.

Alors oui, c'est un enjeu clé pour nous.

Nous continuons à exhorter les intervenants à étudier l'option d'une forme de revenu garanti. C'est très compliqué. Selon nous, les plus savants esprits des organismes à but non lucratif, des organismes à but lucratif et du gouvernement doivent étudier la question.

Nous sommes ravis de constater que l'idée semble gagner en popularité depuis quelques années.

La sénatrice Griffin : Heureusement, la sénatrice Bernard a posé une de mes questions, qui portait sur le revenu viable garanti. Je suis en faveur de l'idée. L'Île-du-Prince-Édouard aimerait être le chef de file en la matière, mais le gouvernement fédéral n'est pas pressé de se présenter à la table de négociations pour en discuter avec nous; espérons qu'il viendra.

Soit dit en passant, je suis membre de l'Association canadienne des individus retraités depuis un certain nombre d'années.

M. VanGorder : Merveilleux.

La sénatrice Griffin : Mon autre question est au sujet des aînés qui n'ont pas demandé la PCU parce qu'ils se sont rendu compte que cette prestation perturberait leurs versements du SRG et de SV. Ils n'ont pas demandé la PCU, alors le scénario dont il est question ne les touche pas et ils ne profiteront pas des avantages du projet de loi C-12. J'aimerais savoir quelle est votre réaction à cette situation. Je crois que c'est injuste.

M. VanGorder : C'est vrai. La situation démontre les injustices créées lorsqu'on imagine des mesures rapidement sans bien réfléchir. C'est un peu troublant d'entendre que des fonctionnaires du ministère des Finances auraient indiqué qu'ils ne croyaient pas que cela poserait problème. Ne nous le cachons pas, c'est ce pour quoi ils sont payés. Je me serais attendu à ce qu'ils prévoient ce genre de scénarios.

There's no question that people who fall just on that line between the GIS and not getting it, the people who were left unemployed and the many seniors who were in service and other jobs — not low-income but not at high income either — were affected.

They told us — and part of this is just perception, and I may have told this to some of you when we spoke last time — but many of them perceive that they got \$300 early in the pandemic, \$200 more if they were really poor and another couple of hundred dollars last summer. That's all they've got. They see other members of the community being considered over and over again. So their perception is that seniors really don't matter to the people who are making decisions about their income, and on what and how they are going to be able to live.

The Chair: Thank you so much. We actually have time for a brief question from me, as well, which is a gift as the chair; I normally don't get to do that.

My question is to you, Mr. VanGorder. You've both been very descriptive and compelling via your witness statements on the financial, mental and health trauma that may have been caused to the 185,000 GIS recipients who experienced the clawback.

You, Mr. VanGorder, suggested there should be a compensation fund to make good their damages incurred by taking loans or moving costs, et cetera. Have you made this proposal to the federal government, and how has it been received? Because that speaks directly to what we're trying to address here.

Mr. VanGorder: Yes, we have made that suggestion, and it seems to have been heard well and not argued with. But there has been no action at all. Unfortunately, that's what seniors are finding with government.

I am sorry to be so direct, but I think, at this point, we have to be direct. Their perception, once again, is that during elections and maybe immediately after, everybody pays attention, but when it comes to action, nothing happens. There's a lot of talk, a lot of waiting, a lot of "we can't do it now" and a lot of "it will happen in four or five years," and that just doesn't wash with our members.

The Chair: Thank you so much.

Witnesses, you have been excellent and very respectful of our time. I thank you very much.

Mr. VanGorder: Thank you very much.

Il va sans dire que les personnes à la limite de pouvoir bénéficier du SRG mais qui ne le reçoivent pas, les personnes qui se sont retrouvées au chômage et les nombreux aînés qui travaillaient dans le secteur des services et d'autres — pas des travailleurs à faible revenu, mais pas à revenu élevé non plus — ont été touchés.

De nombreux aînés nous ont dit — et certaines de ces observations ne sont que des perceptions que j'ai peut-être déjà mentionnées à certains d'entre vous lors de ma dernière comparution — croire avoir reçu 300 \$ au début de la pandémie, 200 \$ supplémentaires s'ils étaient vraiment pauvres et quelques centaines de dollars de plus l'été dernier. C'est tout ce qu'ils ont reçu, alors qu'ils voient d'autres membres de la communauté ne jamais être oubliés. Leur perception est donc que les aînés sont sans importance aux yeux des décideurs qui déterminent leur revenu et qu'on ne se soucie guère de leur revenu et de leur capacité à joindre les deux bouts.

La présidente : Merci beaucoup. Il s'avère que nous avons assez de temps pour que je pose ma propre question. C'est un luxe que je n'ai pas souvent comme présidente.

Ma question s'adresse à vous, monsieur VanGorder. Votre déclaration était très évocatrice et convaincante quant aux traumatismes financiers, mentaux et pour la santé que pourraient avoir subis les 185 000 prestataires du SRG qui ont vu leur prestation réduite.

Vous, monsieur VanGorder, avez proposé la création d'un fonds pour rembourser aux prestataires les coûts défrayés pour les prêts contractés, les frais de déménagement, etc. Avez-vous formulé cette proposition au gouvernement fédéral, et comment a-t-elle été reçue? Je pose la question parce que la proposition se rattache directement au problème que nous essayons de régler.

M. VanGorder : Oui, nous avons formulé la suggestion, qui semble avoir été entendue et qui n'a fait rouspéter personne. Mais absolument rien n'a été fait. Malheureusement, c'est le sort que réserve le gouvernement aux aînés.

Je suis désolé d'être aussi direct, mais je crois que, là où nous en sommes, nous n'avons d'autres choix que d'être directs. Je le répète, la perception des aînés est que, pendant les élections et immédiatement après, tout le monde se soucie d'eux, mais, dans les faits, le gouvernement ne passe jamais à l'action. Il y a beaucoup de belles paroles, beaucoup d'attente, beaucoup de « nous ne pouvons le faire maintenant » et de « ce sera possible dans quatre ou cinq ans », et on ne peut faire avaler ces affirmations à nos membres.

La présidente : Merci beaucoup.

Chers témoins, vous avez été excellents et très respectueux de notre temps. Je vous remercie énormément.

M. VanGorder : Merci beaucoup.

Ms. Cable: Thank you.

The Chair: We are continuing our hearing on Bill C-12.

Our next witnesses are from Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman, President; Danis Prud'homme, General Manager. From the Advocacy Centre for the Elderly, Graham Webb, Executive Director; Karen Steward, Lawyer. From the National Institute on Ageing, Michael Nicin, Executive Director, Ryerson University.

I invite Ms. Tassé-Goodman to begin her presentation, followed by Mr. Webb and Mr. Nicin. You need to be especially mindful of the time at this point because we have to finish on time. Please be compelling and as short as you can possibly be. Thank you.

[*Translation*]

Gisèle Tassé-Goodman, President, Réseau FADOQ: Thank you, Madam Chair.

Honourable senators, my name is Gisèle Tassé-Goodman, president of the Réseau FADOQ. I am accompanied by Danis Prud'homme, our organization's general manager.

First of all, I would like to thank the members of the committee for this invitation.

The Réseau FADOQ is a group of people aged 50 and over which has some 550,000 members. In each of our political representations, we want to contribute to improving seniors' quality of life. It is therefore with pleasure that we are here today to speak to you about Bill C-12, An Act to amend the Old Age Security Act.

In March 2020, the federal government introduced the Canada Emergency Response Benefit (CERB). The goal was to ensure that those without income due to the pandemic could continue to support themselves.

During the COVID-19 pandemic, many Guaranteed Income Supplement recipients still in the workforce lost their supplemental income. Since this employment income was essential for these people to survive, many applied for CERB. However, these workers suffered from an interaction between CERB and the GIS.

Mme Cable : Merci.

La présidente : Nous poursuivons notre réunion sur le projet de loi C-12.

Nos prochains témoins sont, du Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman, présidente et Danis Prud'homme, directeur général; de l'Advocacy Centre for the Elderly, Graham Webb, directeur général, et Karen Steward, avocate; et du National Institute on Ageing, Michael Nicin, directeur général, de l'Université Ryerson.

J'invite Mme Tassé-Goodman à commencer sa présentation; elle sera suivie de MM. Webb et Nicin. Assurez-vous de respecter à la lettre les délais impartis parce que nous devons terminer à temps. Veuillez être convaincants et aussi concis que possible. Merci.

[*Français*]

Gisèle Tassé-Goodman, présidente, Réseau FADOQ : Madame la présidente, je vous remercie.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je me nomme Gisèle Tassé-Goodman et je suis présidente du Réseau FADOQ. Je suis accompagnée de Danis Prud'homme, directeur général de notre organisation.

Tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du comité pour cette invitation.

Le Réseau FADOQ est un regroupement de personnes de 50 ans et plus qui compte près de 550 000 membres. Dans chacune de nos représentations politiques, nous souhaitons contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. C'est donc avec plaisir que nous sommes présents aujourd'hui afin de vous entretenir du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

En mars 2020, le gouvernement fédéral a instauré la Prestation canadienne d'urgence (PCU). L'objectif était de faire en sorte que les personnes sans revenus à cause de la pandémie puissent continuer de subvenir à leurs besoins.

Au cours de la pandémie de COVID-19, de nombreux bénéficiaires du Supplément de revenu garanti (SRG) toujours actifs sur le marché du travail ont perdu leur revenu d'appoint. Puisque ces revenus d'emploi étaient essentiels pour ces personnes afin de survivre, plusieurs ont effectué une demande de PCU. Toutefois, ces travailleurs ont fait les frais d'une interaction entre la PCU et le SRG.

While it was clear that CERB was a taxable benefit, it was not clear that this would affect the amount of the Guaranteed Income Supplement received by a senior. Many recipients of this emergency benefit found in the summer of 2021 that the amount of GIS they would receive over the next year was reduced or even cut entirely.

This unfortunate interaction has been acknowledged by the Government of Canada. In its December 14 economic update, the government proposed to provide one-time payments to alleviate financial hardship for these people. Since then, no details have been provided as to the timing and details of this one-time payment.

On February 8, the federal Minister of Seniors tabled Bill C-12. The purpose of this bill is to ensure that emergency benefits paid as a result of the COVID-19 pandemic do not affect the calculation of GIS benefits payable in respect of any month after June 2022. In this way, the government will ensure that there is no interaction between the emergency programs and the GIS program in the future.

Nevertheless, Bill C-12 does not address the situation of GIS recipients who are currently penalized. Our organization can only denounce this failure. Some seniors are in a precarious financial situation that forces them to make agonizing choices when purchasing goods, equipment, food or medication.

We understand that the Government of Canada wanted to adopt the simplest possible amendment to the Old Age Security Act in order to ensure its swift passage. Nevertheless, some clarification of the one-time payments announced in December would have been desirable.

We would like to use the opportunity of our appearance before this committee to advocate for increased government support for seniors.

Currently, a person receiving only their Old Age Security pension and the maximum Guaranteed Income Supplement will have an annual income below the poverty line. The federal government must do more.

First, by increasing Old Age Security benefits by 10% for all seniors eligible for this program, not just those aged 75 and over. Second, by keeping its election promise to increase the Guaranteed Income Supplement.

The federal government must also take note of the experts who point out that Old Age Security will play an increasingly reduced role in the level of income replacement in retirement. The Old Age Security program is indexed to inflation, while wages generally increase at a higher rate than inflation. Therefore,

Bien qu'il était clair que la PCU était une prestation impossible, il n'était pas manifeste que cette somme allait avoir un impact sur le montant du Supplément de revenu garanti octroyé à un aîné. De nombreux bénéficiaires de cette prestation d'urgence ont constaté à l'été 2021 que le montant du SRG qui allait leur être attribué au cours de la prochaine année était réduit, voire annulé.

Cette interaction malheureuse a été reconnue par le gouvernement du Canada. Dans sa mise à jour économique du 14 décembre dernier, le gouvernement proposait de verser des paiements ponctuels visant à atténuer les difficultés financières de ces personnes. Depuis, aucune précision n'a été fournie quant à la date et aux détails entourant ce versement ponctuel.

Le 8 février dernier, la ministre fédérale des Aînés a déposé le projet de loi C-12. Ce projet de loi vise à faire en sorte que les prestations d'urgence versées dans le cadre de la pandémie de COVID-19 n'influencent pas le calcul des prestations du SRG à payer à l'égard de tout mois postérieur à juin 2022. Le gouvernement s'assure ainsi qu'il n'y aura pas d'interactions entre les programmes d'urgence et le programme du SRG à l'avenir.

Néanmoins, le projet de loi C-12 ne règle pas la situation des bénéficiaires du SRG qui sont actuellement pénalisés. Notre organisation ne peut que déplorer ce manquement. Certains aînés sont dans une situation de précarité financière qui les oblige à faire des choix déchirants lors de l'achat de biens, de matériel, de nourriture ou de médicaments.

Nous comprenons que le gouvernement du Canada a souhaité adopter une modification la plus simple possible à la Loi sur la sécurité de la vieillesse afin de s'assurer de son adoption rapide. Néanmoins, des précisions auraient été souhaitables quant aux paiements ponctuels annoncés en décembre.

Nous souhaitons profiter de notre présence devant ce comité afin de plaider en faveur d'un soutien gouvernemental accru envers les aînés.

Actuellement, une personne recevant strictement sa pension de la Sécurité de la vieillesse ainsi que le montant maximum du Supplément de revenu garanti aura un revenu annuel sous le seuil de la pauvreté. Le gouvernement fédéral doit en faire plus.

D'abord, en bonifiant de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour l'ensemble des aînés admissibles à ce programme, non pas seulement pour les personnes de 75 ans et plus. Ensuite, en respectant sa promesse électorale relative au rehaussement du Supplément de revenu garanti.

Le gouvernement fédéral doit également prendre acte des experts qui soulignent que la Sécurité de la vieillesse jouera dans l'avenir un rôle de plus en plus réduit dans le niveau de remplacement du revenu à la retraite. Le programme de la Sécurité de la vieillesse est indexé en fonction de l'inflation,

le Réseau FADOQ recommande que le gouvernement fédéral examine la méthode d'indexation du programme de sécurité de la vieillesse afin de prendre en compte la tendance des salaires.

J'aimerais remercier les membres du comité de nous avoir écoutés. M. Prud'homme répondra à vos questions.

[English]

Graham Webb, Executive Director, Advocacy Centre for the Elderly:

Bonjour, madame la présidente, honorables sénateurs. Merci d'avoir invité notre cabinet d'aide juridique, l'Advocacy Centre for the Elderly, ACE, à vous parler aujourd'hui.

Nous nous adressons à vous depuis le territoire visé par la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère », une entente avec la nation des Haudenosaunee et la nation des Anishinabeg.

Il est important de le souligner compte tenu de l'effet dévastateur de la récupération des prestations du Supplément de revenu garanti, le SRG, et des allocations sur des groupes à faible revenu et déjà marginalisés, comme les aînés autochtones.

Je m'appelle Graham Webb et je suis directeur général de l'ACE. Je suis accompagné de ma collègue, Karen Steward, une avocate spécialisée dans les litiges relatifs au personnel. Nous allons partager notre temps.

L'ACE est un cabinet ontarien spécialisé d'aide juridique créé en 1984. Notre mission est de défendre les droits des aînés à faible revenu en offrant des services juridiques qui comprennent une représentation et des conseils juridiques directs pour le client, la vulgarisation juridique, la réforme du droit ainsi que le développement et l'organisation communautaires. Nous servons de nombreux aînés dans le domaine des programmes fédéraux de sécurité du revenu, y compris le SRG. Nous avons une expérience directe auprès de clients en donnant des conseils juridiques.

Le SRG est essentiel pour permettre à ces aînés à faible revenu de joindre les deux bouts. La réduction ou l'élimination soudaine et inattendue du SRG a eu des conséquences graves et immédiates, y compris l'incapacité de payer le loyer, l'électricité, des médicaments et de la nourriture.

La perte du SRG touche disproportionnellement les aînés autochtones et racialisés, puisque ces aînés ont généralement un revenu de retraite moins élevé — c'est-à-dire moins de pensions privées et d'épargne-retraite — et dépendent donc plus de régimes de pension publics. De plus, il y a un effet disproportionné sur les aînés plus âgés et sur les femmes.

alors que les salaires s'accroissent généralement à un rythme supérieur à l'inflation. Ainsi, le Réseau FADOQ recommande au gouvernement fédéral de revoir la méthode d'indexation du programme de la Sécurité de la vieillesse afin de prendre en considération l'évolution des salaires.

J'aimerais remercier les membres du comité de nous avoir écoutés. M. Prud'homme répondra à vos questions.

[Traduction]

Graham Webb, directeur général, Advocacy Centre for the Elderly :

Bonjour, madame la présidente, honorables sénateurs. Merci d'avoir invité notre cabinet d'aide juridique, l'Advocacy Centre for the Elderly, l'ACE, à vous parler aujourd'hui.

Nous nous adressons à vous depuis le territoire visé par la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère », une entente avec la nation des Haudenosaunee et la nation des Anishinabeg.

Il est important de le souligner compte tenu de l'effet dévastateur de la récupération des prestations du Supplément de revenu garanti, le SRG, et des allocations sur des groupes à faible revenu et déjà marginalisés, comme les aînés autochtones.

Je m'appelle Graham Webb et je suis directeur général de l'ACE. Je suis accompagné de ma collègue, Karen Steward, une avocate spécialisée dans les litiges relatifs au personnel. Nous allons partager notre temps.

L'ACE est un cabinet ontarien spécialisé d'aide juridique créé en 1984. Notre mission est de défendre les droits des aînés à faible revenu en offrant des services juridiques qui comprennent une représentation et des conseils juridiques directs pour le client, la vulgarisation juridique, la réforme du droit ainsi que le développement et l'organisation communautaires. Nous servons de nombreux aînés dans le domaine des programmes fédéraux de sécurité du revenu, y compris le SRG. Nous avons une expérience directe auprès de clients en donnant des conseils juridiques.

Le SRG est essentiel pour permettre à ces aînés à faible revenu de joindre les deux bouts. La réduction ou l'élimination soudaine et inattendue du SRG a eu des conséquences graves et immédiates, y compris l'incapacité de payer le loyer, l'électricité, des médicaments et de la nourriture.

La perte du SRG touche disproportionnellement les aînés autochtones et racialisés, puisque ces aînés ont généralement un revenu de retraite moins élevé — c'est-à-dire moins de pensions privées et d'épargne-retraite — et dépendent donc plus de régimes de pension publics. De plus, il y a un effet disproportionné sur les aînés plus âgés et sur les femmes.

I would ask my colleague Ms. Steward to please speak to our clinic experience.

Karen Steward, Lawyer, Advocacy Centre for the Elderly:

Beginning in July 2021, ACE received dozens of phone calls from low-income seniors who were shocked to discover that their GIS had been reduced or eliminated because they had accessed the Canada Emergency Response Benefit or the Canada Recovery Benefit. None of the seniors who we spoke with were aware that accepting CERB or CRB could reduce or eliminate their subsequent GIS payments.

One senior whom we spoke with was suffering from cancer and undergoing treatment and could no longer afford to buy fresh fruit and vegetables and unprocessed meat due to the elimination of her GIS payment. Another senior we spoke with was facing eviction for his inability to pay rent in Toronto.

The seniors we spoke with were often distressed. They felt cast aside and disrespected, and expressed a profound sense of the loss of their personal value and human dignity.

The appeal routes for when they have contacted us seeking a solution to reinstate their Guaranteed Income Supplement were unclear, arbitrary and lengthy. There may be different avenues depending on whether someone applied for CERB through Service Canada or the CRA. The criteria are complex, and there is no guarantee of success. A rapid and systemic response is what is required for this financial hardship.

On October 28, 2021, ACE endorsed an open letter to Minister Qualtrough from our colleagues at the Income Security Advocacy Centre, or ISAC — whom you heard from last Friday — asking for the immediate and retroactive exemption of CERB and CRB from the calculation for GIS benefits.

Between November 5, 2021, and February 22, 2022, we wrote four times to federal ministers, cc'd many other ministers and received only two replies, one of which was from the Minister of Seniors.

In the course of our correspondence, we asked how the one-time payments would be calculated and when they would be paid. We asked that these payments be made quickly because of the impact by the loss of GIS or allowance, and that seniors are still facing dire financial circumstances.

Je demanderais à ma collègue, Me Steward, de bien vouloir parler de l'expérience de notre cabinet.

Me Karen Steward, avocate, Advocacy Centre for the Elderly :

Depuis juillet 2021, l'ACE a reçu des dizaines d'appels d'aînés à faible revenu qui étaient choqués d'apprendre qu'on avait réduit ou éliminé leur SRG parce qu'ils avaient touché la Prestation canadienne d'urgence ou la Prestation canadienne de relance économique, la PCU ou la PCRE. Pas un seul des aînés avec qui nous avons parlé ne savait qu'accepter une de ces prestations pouvait mener à la réduction ou à l'élimination de leurs prestations subséquentes de SRG.

Nous avons parlé à une aînée atteinte du cancer et en cours de traitement qui ne pouvait plus se permettre de fruits et de légumes frais ni de viande non transformée à cause de la fin de ses prestations de SRG. Un autre aîné avec qui nous avons parlé risquait d'être expulsé de chez lui à Toronto à défaut de pouvoir payer son loyer.

Les aînés avec qui nous avons parlé étaient souvent en détresse. Ils se sentaient mis de côté et non respectés, et ils ont exprimé un profond sentiment de perte de leur valeur personnelle et de leur dignité.

Les recours à leur disposition lorsqu'ils nous ont appelés pour rétablir leur Supplément de revenu garanti étaient flous, arbitraires et longs. La marche à suivre n'est pas toujours la même pour une personne qui avait demandé la PCU par l'entremise de Service Canada par rapport à une personne qui s'était adressée à l'ARC. Les critères sont complexes, et la réussite n'est pas assurée. Ce qu'il faut, c'est une réponse rapide et systémique pour s'attaquer à ces difficultés financières.

Le 28 octobre 2021, l'ACE a appuyé une lettre ouverte à la ministre Qualtrough de la part de nos collègues de l'Income Security Advocacy Centre, l'ISAC — que vous avez entendus vendredi dernier — qui ont demandé une exemption immédiate et rétroactive pour la PCU et la PCRE dans le calcul des prestations de SRG.

Entre le 5 novembre et le 22 février 2022, nous avons écrit quatre fois à des ministres fédéraux, mis en copie conforme d'autres ministres et reçu seulement deux réponses, dont une de la ministre des Aînés.

Dans nos échanges, nous avons demandé comment les paiements ponctuels seraient calculés et quand ils seraient faits. Nous avons demandé qu'ils soient faits rapidement compte tenu des conséquences de la perte du SRG ou d'allocations, et des circonstances financières catastrophiques auxquelles des aînés font encore face.

On February 18, 2022, we heard from the Minister of Seniors, who replied to our November 5 letter, advising us of many of the steps the Government of Canada has taken to support seniors during the pandemic, but did not answer our questions about the one-time payments.

We heard from the Minister of Seniors that the one-time payments will be paid as soon as April 19, 2022, and that those in dire need should contact their MP's office for help before then.

However, those in most need might not be aware that the one-time payment is coming or that they need to contact their MPs to get help more quickly. Those whose GIS or allowance has been reduced or eliminated for the past eight months should automatically be considered in dire financial need, as they are among the lowest income group in Canada.

Mr. Webb: We also support Bill C-12 because it would ensure a systematic response from July 2022 forward. CERB and CRB benefits were given to alleviate financial hardship during the pandemic and to ensure that money continued to flow through the Canadian economy.

Seniors who received CERB and CRB did what was expected of them. They spent the money they received to help support themselves during the pandemic. They should not now be punished by depriving them of critical and time-sensitive income support they need to continue to provide the necessities of life.

We therefore urge you to complete the consideration of this bill quickly and that senators pass it without delay.

Thank you.

The Chair: Thank you.

Mr. Nicin, the floor is yours.

Michael Nicin, Executive Director, National Institute on Ageing: Thank you to the Senate committee for inviting me to address Bill C-12, An Act to amend the Old Age Security Act (Guaranteed Income Supplement). It's an honour to be here and to lend my support and the support of the National Institute on Ageing, or NIA to the passing of Bill C-12.

The NIA is a Ryerson University think tank focused on the realities of Canada's aging population. We are Canada's only think tank dedicated to that goal of public policy solutions for an aging population.

Le 18 février 2022, nous avons reçu la réponse de la ministre des Aînés à notre lettre du 5 novembre, qui nous a informés des nombreuses mesures prises par le gouvernement du Canada pour soutenir les aînés pendant la pandémie, mais il n'y avait pas de réponse à nos questions sur les paiements ponctuels.

La ministre des Aînés a dit que les paiements ponctuels seraient effectués à compter du 19 avril 2022, et que les personnes qui en ont désespérément besoin devaient communiquer avec le bureau de leur député pour obtenir de l'aide avant.

Les personnes dans le besoin ne savent toutefois peut-être pas qu'un paiement ponctuel sera fait ou qu'elles doivent communiquer avec le bureau de leur député pour obtenir de l'aide plus rapidement. Celles dont le SRG ou les allocations ont été réduits ou éliminés au cours des huit derniers mois devraient être immédiatement considérées comme étant dans une situation financière désespérée, car elles font partie du groupe ayant le plus faible revenu au Canada.

M. Webb : Nous soutenons également le projet de loi C-12, car il garantirait une réponse systématique à compter de juillet 2022. La PCU et la PCRE ont été accordées pour atténuer les difficultés financières pendant la pandémie et pour que de l'argent continue d'être injecté dans l'économie canadienne.

Les aînés qui ont reçu la PCU et la PCRE ont fait ce que l'on attendait d'eux. Ils ont dépensé l'argent reçu pour subvenir à leurs besoins pendant la pandémie. On ne devrait pas les punir maintenant en les privant de l'aide financière cruciale et urgente dont ils ont besoin pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Nous vous exhortons donc à terminer rapidement l'examen de ce projet de loi pour que les sénateurs l'adoptent sans tarder.

Merci.

La présidente : Merci.

Monsieur Nicin, vous avez la parole.

Michael Nicin, directeur général, National Institute on Ageing : Je remercie le comité sénatorial de m'avoir invité à parler du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (Supplément de revenu garanti). C'est un honneur d'être ici et de donner mon appui ainsi que celui du National Institute on Ageing, le NIA, à l'adoption du projet de loi C-12.

Le NIA est un groupe de réflexion de l'Université Ryerson qui met l'accent sur les réalités de la population vieillissante du Canada. Nous sommes le seul groupe de réflexion du Canada qui se consacre à la recherche de solutions à une population vieillissante.

We work at the intersections of health care, financial security and social well-being to research and advocate for solutions that promote the evolution and sustainability of Canadian systems and programs of support for older people. Our goal is to shift public policy and make Canada a place where aging is a triumph and not a burden.

We at the NIA fully support the speedy passage of Bill C-12. To not pass the bill quickly would add precarity and financial stress onto many older Canadians who have already been undeniably and disproportionately affected by the burden of COVID-19.

Every additional dollar in their pocket is that much more protection against the rising cost of living we are all increasingly experiencing. Seniors, of course, are much more likely to live on fixed incomes, and cannot absorb the rampant inflationary pressures we are experiencing. And while OAS, GIS, and CPP are inflation-adjusted, they aren't keeping up with the true rising costs of food and now, increasingly, energy, as other speakers have noted.

The COVID-19 pandemic has left most Canadians worried about the financial security and well-being of their families today and in the future. The level of concern is particularly acute for Canadians close to retirement or already in retirement and especially for people who have been in retirement for some time and haven't managed to keep up with inflation.

A public survey conducted by the NIA in fall 2021 showed that 75% of older adults report the pandemic has made them more concerned about their family's financial security and well-being.

For those in retirement, up to the age of 69, 77% expressed worry about their financial well-being. That number is higher for older women, 8 in 10 of whom report feeling financial stress due to the pandemic.

We know from Statistics Canada that older people who live alone are particularly insecure financially. Approximately one in three Canadians over 65 who live alone live in poverty, with older women, again, being particularly hard hit in such cases.

And while we should not discount the experience of older Canadians who report feeling stressed financially, we know for certain that an increasing number of older Canadians are struggling to put food on the table.

Nous travaillons à la croisée des soins de santé, de la sécurité financière et du bien-être social pour chercher et défendre des solutions visant à promouvoir l'évolution et la viabilité des systèmes et des programmes canadiens de soutien aux personnes âgées. Notre objectif est de changer la politique publique et de faire du Canada un endroit où vieillir est un triomphe et pas un fardeau.

La NIA appuie sans réserve l'adoption rapide du projet de loi C-12. Ne pas l'adopter rapidement aggraverait la situation précaire et le stress financier de nombreux Canadiens âgés qui sont déjà indéniablement et disproportionnellement touchés par le fardeau de la COVID-19.

Chaque dollar supplémentaire dans leur poche les protège davantage face à l'augmentation du coût de la vie que nous subissons tous de plus en plus. Bien entendu, les aînés sont beaucoup plus susceptibles de vivre avec un revenu fixe et ne peuvent pas supporter les pressions inflationnistes endémiques auxquelles nous sommes confrontés. Même si la Sécurité de la vieillesse, le SRG et le Régime de pension du Canada sont rajustés en fonction de l'inflation, ils ne suivent pas le rythme de la hausse réelle du coût des aliments et maintenant, de plus en plus, de l'énergie, comme d'autres intervenants l'ont fait remarquer.

La plupart des Canadiens sont préoccupés par la sécurité financière et le bien-être actuels et futurs de leur famille à cause de la pandémie de COVID-19. Le niveau d'inquiétude est particulièrement marqué chez les Canadiens qui approchent de la retraite ou qui sont déjà retraités, notamment chez ceux qui sont retraités depuis un certain temps et qui ne réussissent pas à suivre l'inflation.

Selon un sondage mené auprès du public par le NIA à l'automne 2021, 75 % des aînés disent que la pandémie a nourri leur inquiétude par rapport à la sécurité financière et au bien-être de leur famille.

Parmi les retraités, âgés de 69 ans et moins, 77 % se sont dits préoccupés par leur bien-être financier. Ce chiffre est plus élevé pour les femmes âgées. En effet, huit femmes âgées sur dix affirment ressentir un stress financier à cause de la pandémie.

Nous savons grâce à Statistique Canada que les personnes âgées qui vivent seules sont particulièrement inquiètes par rapport à leurs finances. Environ un Canadien sur trois âgé de plus de 65 ans et vivant seul vit dans la pauvreté. Les femmes âgées, encore une fois, sont particulièrement touchées en pareil cas.

Et bien que nous ne devrions pas écarter les Canadiens âgés qui affirment être stressés sur le plan financier, nous savons aussi avec certitude qu'un nombre croissant de Canadiens âgés ont de la difficulté à se nourrir.

One need not look further than food bank usage to see the effects of the financial strain. We work with a number of food banks in Canada to sort out the growing rate of older Canadians who are increasingly relying on food banks just to make ends meet and to fill their bellies at the end of a long day.

In 2021 alone, food bank use has increased by a staggering 36% among Ontario residents 65 and older. Since 2008, indicating that this has been a growing and chronic problem for some time, food bank usage among seniors has ballooned by 64%. An unacceptable number of older Canadians are now struggling with food insecurity and hunger, out of sight and out of mind for most of us.

The decline in employer pension programs, barriers to accumulating personal savings, the widening gap between the income provided through government pension programs and the rising cost of living are identified as driving factors for increased food bank usage and for the precarity of seniors' financial scenarios.

For example, in 2021, food bank data in Ontario showed a 21% increase in visitors who report their primary income source is the Old Age Pension. So, on its own, as it is right now, even without the clawbacks in the missed money in the accounts, OAS and GIS are already stretched beyond many older people's ability to afford the cost of living.

Rising inflation across the country is likely to further reduce the purchasing power of vulnerable older adults, as the costs of daily living continue to increase. The CPI, as others have noted, has increased by 5.1% over the past year, according to Statistics Canada. This puts it at an almost 40-year high, and no amount of tinkering around the edges could correct that level of imbalance.

Many older people live on the margins of financial security; that's undeniable. They cannot simply absorb rising costs. In reality, this means they are making difficult personal trade-offs between buying enough nutritious food, turning up the heat to stay warm, or stretching out their medicines, to avoid refill co-pay costs.

In conclusion, I want to note that the NIA public survey shows that Canadians are already stretched thin, even before the pandemic, certainly last year, and such measures that Bill C-12 is meant to address are as urgent now as they ever have been. I think we're just scratching the surface of understanding the level of precarity that older adults are dealing with.

Il suffit de regarder le recours aux banques alimentaires pour voir l'effet des difficultés financières. Nous travaillons avec un certain nombre de banques alimentaires au Canada pour déterminer le nombre croissant de Canadiens âgés qui se fient de plus en plus aux banques alimentaires juste pour joindre les deux bouts et se remplir l'estomac à la fin d'une longue journée.

En 2021 seulement, le recours aux banques alimentaires a connu une augmentation stupéfiante de 36 % chez les Ontariens de 65 ans et plus. Depuis 2008, ce qui montre que c'est un problème croissant et chronique depuis un certain temps, le nombre d'aînés ayant recours aux banques alimentaires a grimpé de 64 %. C'est un nombre inacceptable de Canadiens âgés qui doivent maintenant composer avec l'insécurité alimentaire et la faim. La plupart d'entre nous ne le voient pas et n'y pensent pas.

Le nombre décroissant de régimes de pension d'employeur, les obstacles à l'épargne personnelle, l'écart grandissant entre le revenu fourni grâce à des régimes de pension gouvernementaux et le coût croissant de la vie sont considérés comme des facteurs déterminants du recours grandissant aux banques alimentaires et de la situation financière précaire des aînés.

Par exemple, en 2021, les données sur les banques alimentaires en Ontario ont révélé une hausse de 21 % des visiteurs qui affirment que leur principale source de revenus est la pension de vieillesse. Donc, à l'heure actuelle, même sans les dispositions de récupération de l'argent manquant dans les comptes, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du SRG ne permettent déjà plus à de nombreuses personnes âgées d'assumer le coût de la vie.

Aux quatre coins du pays, l'inflation risque de réduire encore plus le pouvoir d'achat d'aînés vulnérables, à mesure que le coût de la vie continue d'augmenter. Comme d'autres l'ont souligné, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,1 % au cours de la dernière année, selon Statistique Canada. C'est le plus haut niveau en près de 40 ans, et aucun rafistolage ne pourrait corriger ce déséquilibre.

De nombreux aînés vivent en marge de la sécurité financière; c'est indéniable. Ils ne peuvent tout simplement pas assumer la hausse des coûts. En réalité, cela signifie qu'ils font des compromis difficiles en choisissant entre acheter une quantité suffisante d'aliments nutritifs, monter le chauffage pour rester au chaud ou étirer leurs médicaments, dans le but d'éviter de déboursier la partie des frais qu'ils doivent assumer.

En conclusion, je tiens à souligner que le sondage mené auprès du public par la NIA montre que les Canadiens sont déjà mis à rude épreuve. C'était déjà ainsi avant la pandémie et sans aucun doute l'année dernière. Or, les mesures prévues dans le projet de loi C-12 sont maintenant plus urgentes que jamais. Je pense que nous ne faisons que commencer à comprendre le niveau de précarité des aînés.

By all means, Bill C-12 should be passed quickly. The measures the government took last year to provide a one-time benefit of \$500 and increasing OAS payments after the age of 75 will no doubt be very helpful. But the next consideration should be how we can further help Canadians avoid chronic financial insecurity in old age, including but not limited to an increase to the Guaranteed Income Supplement, to help the most financially precarious older Canadians.

The Chair: Thank you, witnesses.

Colleagues, we now move to questions.

Senator Bovey: Thank you, witnesses. Yes, you've been compelling, direct and forthright.

You've been eloquent in saying how stretched finances are for our seniors, especially those with urgent precarity, and if Bill C-12 can help this, I'll be very pleased, though I think you've also said that, obviously, it is not enough.

We all know the time frame in which this bill has to be passed. What will happen if it's not passed this week?

Mr. Webb: If I may say, older adults will continue to wonder if they can avoid eviction. They'll wonder if they can buy groceries. We'll have people who could be your mother, my mother, our grandparents, who continue to live in poverty while senators and parliamentarians wonder if we have our i's dotted and t's crossed. That would be shameful.

[Translation]

Danis Prud'homme, General manager, Réseau FADOQ: I would add that one third of Canadians receive the Guaranteed Income Supplement. They were struggling to make ends meet before the pandemic; with the pandemic and the problems with CERB and the CRB, it is safe to assume that this one third of Canadians will be short of everything. These people will not be able to afford food, medicine or even housing.

Ms. Tassé-Goodman: We also mentioned that these people who receive the Guaranteed Income Supplement and Old Age Security live below the poverty line, on approximately \$19,200 a year.

We know very well that dental care is not included in this amount when we look at the market basket measure. Additional equipment, vision care or buying a pair of prescription glasses becomes a luxury for some seniors.

So we can see that this is of paramount importance and that we should not wait to increase financial assistance for these seniors.

Il ne faut ménager aucun moyen pour faire adopter rapidement le projet de loi C-12. Les mesures prises par le gouvernement l'année dernière pour offrir une prestation ponctuelle de 500 \$ et accroître les prestations de la Sécurité de la vieillesse après l'âge de 75 ans seront certainement très utiles. Cela dit, il faudrait ensuite se pencher sur la manière d'aider davantage les Canadiens à éviter une insécurité financière chronique pendant leurs vieux jours, y compris, mais sans s'y limiter, en augmentant le Supplément de revenu garanti pour aider financièrement les Canadiens âgés les plus vulnérables.

La présidente : Je remercie les témoins.

Chers collègues, nous allons maintenant passer aux questions.

La sénatrice Bovey : Je remercie les témoins. Vous avez été convaincants, directs et francs.

Vous avez expliqué avec éloquence à quel point nos aînés sont à bout de ressources financièrement, surtout ceux dont la situation est gravement précaire, et si le projet de loi C-12 peut aider, j'en serais ravie, mais je pense que vous avez également dit, de toute évidence, que ce n'est pas assez.

Nous connaissons tous le délai dans lequel ce projet de loi doit être adapté. Que se passera-t-il s'il ne l'est pas cette semaine?

M. Webb : Si je peux me permettre, des aînés continueront de se demander s'ils peuvent éviter une expulsion. Ils se demanderont s'ils peuvent faire l'épicerie. Des personnes comme votre mère, ma mère et nos grands-parents continueront de vivre dans la pauvreté alors que des sénateurs et des parlementaires se demandent si tous les détails sont réglés. Ce serait honteux.

[Français]

Danis Prud'homme, directeur général, Réseau FADOQM : J'ajouterais qu'un tiers des Canadiens reçoivent le Supplément de revenu garanti. Ils peinaient à joindre les deux bouts avant la pandémie; en raison de la pandémie et des problèmes liés à la PCU et la PCRE, on peut penser que ce tiers des Canadiens va manquer de tout. Ces gens n'arriveront pas à se nourrir, à prendre des médicaments ou même à se loger.

Mme Tassé-Goodman : Nous avons également mentionné que ces gens, qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse, vivent sous le seuil de la pauvreté, donc avec 19 200 \$ par année, approximativement.

On sait très bien que les soins dentaires ne sont pas compris dans cette somme, lorsqu'on regarde la mesure du panier de consommation. Le matériel d'appoint, les soins pour la vue, l'achat d'une paire de lunettes prescrites deviennent un luxe pour certains aînés.

Donc, on voit que cela a une importance capitale et qu'il ne faut pas attendre pour augmenter l'aide financière pour ces aînés.

[English]

Mr. Nicin: I would like to add that if we can't pass something that's a relatively quick administrative fix from the government, there will be little hope in the future that we could tackle the much larger public policy issues that got us here in the first place.

Senator Bovey: I want to thank you again. It has been very compelling.

Senator Patterson: I would like to say that, of course, everyone supports the intention of the bill, but the witnesses will all appreciate we do have a solemn duty as senators to make sure this is done correctly, especially something that has been rushed and not studied in any parliamentary committee before now.

My question is about something the minister said in her appearance before the committee. She said that this bill will fully compensate seniors for the loss of the GIS, which I understand has caused many hardships beyond merely financial shortfalls to seniors.

I wonder if you would have any comment about whether this bill is going to fully compensate seniors for this very unfortunate problem that has plagued the most vulnerable seniors for so long.

Mr. Webb: That observation is simply not true. Seniors who have lost their homes and apartments for non-payment of rent due to loss of the GIS will not be compensated by retroactive payment that comes a dollar short and a day late. CARP has had more to say about this, and we endorse those comments. There should be compensation far beyond just the retroactive payment of what should have been paid in the first place.

[Translation]

Mr. Prud'homme: The people involved will indeed be compensated as of June 2022. However, this will not in any way compensate for what happened prior to that; any loss incurred will not be compensated. This is why, as a first step, the lump sum payment must be made as quickly as possible to compensate people for what they experienced prior to that.

Secondly, it was known in advance that the existing exception for earnings should have been used in the case of the Guaranteed Income Supplement, which had been increased, and this whole situation could have been avoided from the beginning.

[Traduction]

M. Nicin : J'aimerais ajouter que si nous ne pouvons pas adopter une correction administrative rapide du gouvernement, il y aura peu d'espoir à l'avenir pour nous attaquer aux politiques publiques plus importantes qui nous ont menés ici au départ.

La sénatrice Bovey : Je tiens à vous remercier encore une fois. C'était très convaincant.

Le sénateur Patterson : J'aimerais dire que, de toute évidence, tout le monde appuie l'objet du projet de loi, mais les témoins comprendront que nous avons le devoir solennel en tant que sénateurs de veiller à ce que ce soit bien fait, surtout lorsque la mesure est précipitée et qu'aucun comité parlementaire ne l'a examinée avant.

Ma question porte sur une chose que la ministre a mentionnée pendant sa comparution devant le comité. Elle a dit que ce projet de loi indemniserait entièrement les aînés qui ont perdu le SRG, ce qui a causé à des aînés, si je comprends bien, de nombreuses difficultés au-delà de simples pépins financiers.

J'aimerais savoir si vous pensez que ce projet de loi indemniserait entièrement les aînés pour ce problème très regrettable qui afflige depuis longtemps les aînés les plus vulnérables.

M. Webb : Cette observation est tout simplement fausse. Les aînés qui ont perdu leur maison ou leur appartement à cause du non-paiement du loyer à la suite de la perte du SRG ne seront pas dédommagés par un paiement rétroactif insuffisant et tardif. L'Association canadienne des individus retraités en avait plus à dire à ce sujet, et nous souscrivons à ses observations. Le dédommagement devrait aller bien au-delà du paiement rétroactif qui aurait dû être fait au départ.

[Français]

M. Prud'homme : Pour ce qui est des gens, effectivement, ils seront indemnisés à partir de juin 2022. Cependant, cela ne compensera pas du tout ce qui aura été vécu avant; toute perte encourue ne sera pas compensée. Donc, dans un premier temps, c'est la raison pour laquelle le paiement forfaitaire qui doit être versé doit l'être le plus rapidement possible, pour indemniser les gens par rapport à ce qu'ils ont vécu avant.

Dans un deuxième temps, on savait à l'avance qu'on aurait dû utiliser une disposition existante, soit l'exception pour les gains, dans le cas du Supplément de revenu garanti, qui avait d'ailleurs été bonifié. Ainsi, on aurait évité toute cette histoire dès le début.

[English]

Senator Poirier: Thank you to the witnesses for being here. I have to say that all the witnesses we heard on Friday and today share two common things. The first is the importance of how quickly this bill needs to be passed. The second point that we heard was frustration with the lack of a timely governmental response to address the concerns of seniors on the issues that they have been trying to contact them about to get answers.

My question is the same one I asked of the witnesses earlier. I'll keep it to one question because there is a time constraint.

The \$742 million payment to seniors is being made under section 7 of the Department of Employment and Social Development Act. It allows the minister the ability to make a one-time grant without needing to bring the issue before Parliament. This was the same section used to make two other COVID benefit payments, the one-time to seniors in May of 2020 and again in August 2021.

I mention this because it underscores that there is no reason why this payment could not have been also announced a year ago and distributed to seniors in advance. Another option would have been to make multiple payments, perhaps every four months. Options like this were not only available to the government but would have avoided significant hardship for our seniors.

All of you don't have to answer, but if a couple of the groups could answer. Were you aware of these facts, and do you have any comments on them?

[Translation]

Mr. Prud'homme: Yes, people saw their Guaranteed Income Supplement clawed back in the year after they started receiving CERB. People started calling and we started to make the government aware of it.

People have known for a long time that this affected seniors. Fundamentally, as I said before, everything that affects the GIS earnings exemption, which was increased in the last budget, should have been applied, and it should have been applied as easily as when CERB was rolled out. Now we have to correct it and do it as easily as when CERB was rolled out.

[English]

Mr. Webb: Senator Poirier, we were not aware of those facts, and our inquiries of the Minister of Seniors on the calculation and timing of the one-time payments have gone unanswered. We have not been able to establish a dialogue.

Senator Poirier: Thank you.

[Traduction]

La sénatrice Poirier : Je remercie les témoins de leur présence parmi nous. Je dois dire que deux choses sont ressorties des témoignages entendus vendredi et aujourd'hui. Premièrement, l'importance de faire adopter rapidement ce projet de loi. Deuxièmement, la frustration par rapport à la lenteur de la réponse gouvernementale pour s'attaquer aux préoccupations d'ainés relativement à des problèmes qu'ils ont tenté d'indiquer au gouvernement pour obtenir des réponses.

J'ai posé la même question aux témoins précédents. Je vais m'en tenir à une seule question compte tenu des contraintes de temps.

Le paiement de 742 millions de dollars remis aux aînés est fait en vertu de l'article 7 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social. Cet article permet au ministre d'accorder une subvention ponctuelle sans saisir le Parlement de la question. On a eu recours au même article pour faire deux autres paiements liés à la COVID, un paiement ponctuel pour les aînés en mai 2020 et un autre en août 2021.

Je le mentionne parce que cela souligne qu'il n'y a aucune raison pour laquelle ce paiement n'aurait pas pu être annoncé il y a un an et distribué aux aînés à l'avance. Une autre option aurait été de faire des paiements multiples, peut-être aux quatre mois. Le gouvernement aurait pu retenir ce genre d'options, ce qui aurait évité d'importantes difficultés pour nos aînés.

Il n'est pas nécessaire que tout le monde réponde, mais si deux groupes pouvaient le faire, ce serait bien. Étiez-vous au courant de ces faits, et avez-vous des observations à ce sujet?

[Français]

M. Prud'homme : Oui, les gens ont été pénalisés dans les versements de leur Supplément de revenu garanti l'année suivant le début de la réception de la PCU. Les gens ont commencé à nous appeler et on a commencé à sensibiliser le gouvernement à cet effet.

On sait depuis longtemps que cela a un effet sur les gens. À la base, je le répète, tout ce qui touche l'exemption des gains dans le SRG, qui a été bonifié dans le dernier budget, aurait dû être appliqué, et cela aurait dû être fait aussi facilement que lorsqu'on a mis en œuvre la PCU. Là, on doit le corriger et le faire aussi facilement que lorsqu'on a mis en œuvre la PCU.

[Traduction]

M. Webb : Sénatrice Poirier, nous n'étions pas au courant, et on n'a pas répondu aux demandes que nous avons faites à la ministre des Aînés sur le calcul et l'échéancier des paiements ponctuels. Nous n'avons pas pu établir de dialogue.

La sénatrice Poirier : Merci.

The Chair: We'll go to Senator Cordy, who is the sponsor of the bill.

Senator Cordy: I agree with Senator Poirier. All the witnesses that we've heard have said the bill must be passed quickly, but they have also said there is a lot of work that needs to be done following that.

Mr. Webb, you spoke about your legal aid clinic that deals with the rights of seniors. We heard a lot about communication. How do you communicate with seniors, so they know they can come in? Could you give us some lessons on how to best communicate with seniors? We know a lot use email and so on, but not all do. What do you use?

Mr. Webb: Our primary instrument is the telephone. We have a staff of lawyers, paralegals, who are on the phone all day long with seniors, including Ms. Steward, who is there all the time dealing with older adults.

I was a staff litigation lawyer for 21 years. In that time, when I had a caller who had a question about their income security program — OAS or GIS — I would conference that caller with Service Canada immediately and get an answer.

In recent years, it has become almost impossible to access Service Canada by telephone. Seniors need better telephone access to Service Canada so that they can call someone and actually speak with a person. Older adults need a real person to speak to.

Senator Cordy: Thank you. That's very direct and very helpful. I agree with you.

The Chair: Honourable senators, that concludes our witnesses on this issue.

Witnesses, I want to thank all of you for being here. Again, I apologize for constraining our interaction with you, but we have just half an hour to finish the study of the bill so we can meet our timelines.

Colleagues, is there any objection that the committee proceeds to clause-by-clause consideration of Bill C-12, An Act to amend the Old Age Security Act (Guaranteed Income Supplement)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is there any objection that the title stand postponed?

An Hon. Senator: Agreed.

La présidente : Nous allons passer à la sénatrice Cordy, la marraine du projet de loi.

La sénatrice Cordy : Je suis d'accord avec la sénatrice Poirier. Tous les témoins que nous avons entendus ont dit que le projet de loi doit être adopté rapidement, mais ils ont aussi ajouté qu'il y aura ensuite beaucoup de travail à faire.

Monsieur Webb, vous avez parlé de votre cabinet d'aide juridique qui défend les droits des aînés. Nous avons beaucoup entendu parler de la communication. Comment communiquez-vous avec les aînés, pour qu'ils sachent que vos services sont à leur disposition? Pouvez-vous nous donner des leçons sur la meilleure façon de communiquer avec les aînés? Nous savons qu'ils sont nombreux à utiliser le courrier électronique et ainsi de suite, mais ils ne le font pas tous. Quelle méthode utilisez-vous?

M. Webb : Notre principal outil est le téléphone. Notre personnel est composé d'avocats et de parajuristes qui sont au téléphone toute la journée avec des personnes âgées. Me Steward, par exemple, est là en permanence pour s'occuper des personnes âgées.

J'ai été avocat plaidant à l'interne pendant 21 ans, et à cette époque, lorsqu'une personne appelait pour poser une question sur son programme de sécurité du revenu — SV ou SRG —, je faisais immédiatement une conférence téléphonique avec Service Canada et j'obtenais une réponse.

Ces dernières années, il est devenu presque impossible d'accéder à Service Canada par téléphone. Les personnes âgées ont besoin d'un meilleur accès téléphonique à Service Canada. Elles doivent pouvoir appeler et parler réellement à une personne. Les aînés ont besoin d'une vraie personne à qui parler.

La sénatrice Cordy : Merci. C'est très direct et très utile. Je suis d'accord avec vous.

La présidente : Honorables sénateurs, cela conclut les témoignages sur cette question.

Chers témoins, je tiens à vous remercier tous de votre présence. Encore une fois, je m'excuse de limiter nos échanges avec vous, mais nous n'avons qu'une demi-heure pour terminer l'étude du projet de loi et ainsi respecter notre échéancier.

Chers collègues, y a-t-il une objection à ce que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (Supplément de revenu garanti)?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

Une voix : D'accord.

The Chair: Is there any objection that clause 1 carries?

Senator Patterson: Madam Chair, I wanted to give the committee notice of an amendment that should come as no surprise. I would therefore like to move:

That Bill C-12 be amended in clause 1, on page 1, by replacing lines 4 and 5 with the following:

“1 (1) Subparagraph (c)(i.1) of the definition *income* in section 2 of the *Old Age Security Act* is replaced by the following:

(i.1) the amount of the payment under the program referred to in section 275 of the *Budget Implementation Act, 2021, No. 1,*

(2) The definition *income* in section 2 of the Act is amended by adding the fol-”.

The Chair: Thank you, Senator Patterson. We all have copies of it. Thank you so much for circulating it. It is moved by the Honourable Senator Patterson:

That Bill C-12 be amended in clause 1, on page 1, by replacing lines 4 and 5 with the following:

“1 (1) Subparagraph (c)(i.1) of the definition *income* in section 2 of the *Old Age Security Act* is replaced by the following:

(i.1) the amount of the payment under the program referred to in section 275 of the *Budget Implementation Act, 2021, No. 1,*

(2) The definition *income* in section 2 of the Act is amended by adding the fol-”.

Senator Patterson: Dispense.

The Chair: Dispense, thank you very much. Are there any objections that the motion in amendment be adopted?

Senator Patterson: Madam Chair, can I speak to the amendment briefly?

The Chair: Of course, Senator Patterson.

Senator Patterson: Thank you, Madam Chair. I do want to speak briefly to this amendment, colleagues. I'm keenly aware of the sentiments about moving this important bill quickly. It is no secret that Senators Griffin, Quinn and I have raised significant concerns about a drafting error that occurred in the 2021 Budget Implementation Act. I know that this has also been addressed on second reading by other senators.

La présidente : Il est convenu d'adopter l'article 1.

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, je souhaite donner avis au comité d'un amendement qui ne devrait surprendre personne. Je propose :

Que le projet de loi C-12 soit modifié à l'article 1, à la page 1, par substitution, aux lignes 4 et 5, de ce qui suit :

« 1 (1) Le sous-alinéa c)(i.1) de la définition de *revenu*, à l'article 2 de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, est remplacé par ce qui suit :

(i.1) le paiement versé au titre du programme mentionné à l'article 275 de la *Loi n^o 1 d'exécution du budget de 2021,*

(2) La définition de *revenu*, à l'article 2 de la même loi, est modifiée par ».

La présidente : Merci, sénateur Patterson. Nous l'avons tous en main. Merci beaucoup de l'avoir distribué. Il est proposé par l'honorable sénateur Patterson :

Que le projet de loi C-12 soit modifié à l'article 1, à la page 1, par substitution, aux lignes 4 et 5, de ce qui suit :

« 1 (1) Le sous-alinéa c)(i.1) de la définition de *revenu*, à l'article 2 de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, est remplacé par ce qui suit :

(i.1) le paiement versé au titre du programme mentionné à l'article 275 de la *Loi n^o 1 d'exécution du budget de 2021,*

(2) La définition de *revenu*, à l'article 2 de la même loi, est modifiée par ».

Le sénateur Patterson : Dispense.

La présidente : Une dispense. Merci beaucoup. Y a-t-il des objections à ce que la motion d'amendement soit adoptée?

Le sénateur Patterson : Madame la présidente, puis-je parler brièvement de l'amendement?

La présidente : Bien sûr, sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : Merci, madame la présidente. Je veux parler brièvement de cet amendement, chers collègues. Je suis tout à fait conscient des préoccupations concernant l'adoption rapide de cet important projet de loi. Ce n'est un secret pour personne que la sénatrice Griffin, le sénateur Quinn et moi-même avons soulevé des préoccupations importantes au sujet d'une erreur de rédaction dans la Loi d'exécution du budget de 2021. Je sais que d'autres sénateurs ont également abordé cette question en deuxième lecture.

I know that the minister and officials have told this committee that there had been “no material impact.” But I still wonder and believe we have a solemn duty to wonder.

What clear legislative authority will the government and officials have to exempt the one-time payment from OAS calculations? If we are turning a willful blind eye to a significant drafting error based on the argument that we all know what the intent was, rather than what the actual law says, what precedent are we setting? If the budget implementation act had gone through the proper legislative review and rigour, we would have caught this error and corrected it then.

Now we have Bill C-12, a bill whose sole purpose is to enumerate payments — [Technical difficulties]

The Chair: This is most unfortunate. Clerk? We shall suspend until Senator Patterson comes back.

Senator Patterson: Colleagues, I cannot — [Technical difficulties]

Senator Lankin: Well, thank you very much. I actually would like to hear Senator Patterson’s explanation in full before I weighed in here. I see his picture has re-established but he is still frozen. I do not know if he can hear us. He might have to reconnect.

Also, I don’t know whether there are any other senators who, like Senator Griffin, who is here on the committee today who can — oh, Senator Patterson appears to be moving again.

The Chair: Yes. Senator Patterson, yes, you are back.

Senator Patterson: I’m sorry, Madam Chair, I have had connection problems and I will be as quick as I can. I’m not sure where I left off.

But I cannot stand by and condone a violation of the rule of law. And I do not believe that bureaucrats should dictate the legislative timetable — [Technical difficulties]

The Chair: This is really quite disturbing.

Senator Patterson: — that the word cannot or will not meet a time line set by bureaucrats — [Technical difficulties] — test system model is being developed as we speak. Now we’re being told not to do that because, if we do, we will jeopardize the payments of tens of thousands of seniors. We are being told to look the — [Technical difficulties]

Je sais que le ministre et les fonctionnaires ont déclaré à ce comité que cela n’avait pas eu de répercussions importantes. Mais je continue à me poser des questions et je crois que nous avons le devoir solennel de le faire.

De quel pouvoir législatif clair le gouvernement et les fonctionnaires disposent-ils pour exclure le paiement unique du calcul de la SV? Si nous fermons volontairement les yeux sur une importante erreur de rédaction en nous basant sur l’argument selon lequel nous connaissons tous l’intention plutôt que sur la loi elle-même, quel précédent créons-nous? Si la Loi d’exécution du budget avait fait l’objet d’un examen législatif approprié et avait été rigoureuse, nous aurions relevé cette erreur et l’aurions corrigée à ce moment-là.

Maintenant, nous avons le projet de loi C-12, un projet de loi dont le seul but est d’énumérer les paiements [Difficultés techniques].

La présidente : Voilà qui est bien malheureux. Monsieur le greffier? Nous allons suspendre la séance jusqu’à ce que le sénateur Patterson revienne.

Le sénateur Patterson : Mesdames et messieurs, je ne peux pas [Difficultés techniques].

La sénatrice Lankin : Eh bien, merci beaucoup. En fait, j’aimerais entendre l’explication complète du sénateur Patterson avant d’intervenir. Je vois que son image est revenue, mais elle est toujours figée. Je ne sais pas s’il peut nous entendre. Il faudrait peut-être qu’il se reconnecte.

De plus, je ne sais pas si d’autres sénateurs, comme la sénatrice Griffin, qui est ici au comité aujourd’hui, peuvent... Oh, le sénateur Patterson semble bouger à nouveau.

La présidente : Oui. Sénateur Patterson, vous êtes de retour.

Le sénateur Patterson : Je suis désolé, madame la présidente. J’ai des problèmes de connexion et je serai aussi rapide que possible. Je ne sais pas exactement où je me suis arrêté.

Mais je ne peux pas rester sans rien faire et tolérer une violation de la règle de droit. Et je ne crois pas que les bureaucrates doivent dicter le calendrier législatif [Difficultés techniques].

La présidente : C’est vraiment très dérangeant.

Le sénateur Patterson : ... que ce soit parce qu’on ne peut pas ou ne veut pas respecter un délai fixé par les bureaucrates [Difficultés techniques] le modèle de système de test est en cours d’élaboration en ce moment même. On nous dit maintenant de ne pas le faire parce que, si nous le faisons, nous mettrons en péril les paiements de dizaines de milliers de personnes âgées. On nous dit de regarder le [Difficultés techniques].

The Chair: This is not working. This is not working for Senator Patterson, I'm deeply sorry. Senator Griffin, would you like to, perhaps, complete what Senator Patterson was saying?

Senator Griffin: Yes, of course. I don't have the kind of experience that he has. He is a lawyer. But I'm very concerned about this issue.

In my speech in the Senate Chamber, I was very concerned about the fact that we don't have a clear legislative authority to enable us to exempt the one-time payment from the OAS and GIS calculation. That is a problem. It is a problem that the people are now aware of in the department and in the political halls.

What they are saying is that we'll fix it in a future piece of legislation. My point is we're dealing with a piece of legislation right here which is in scope. Let's fix it now. We all seem to be agreeable to the general concept of what's trying to be done here. But because this was dumped on us at the last minute with a drafting error, we're on a very slippery slope of not having legislative backing for what we're proposing to do. And officials are saying that we will do it at some time in the future with a future piece of legislation.

Operating that way really bothers me. I know that Senator Patterson was able to communicate that it also bothers him. He is a lawyer and a former premier and so he is well aware of legislative matters and how it is important to be on a sound footing. It is a very slippery slope to say that we'll fix it later.

It doesn't need a Royal Recommendation. We're clear on that because it was already budgeted for. And speed, well, I agree, the speedier, the better. We would have loved to have seen it long ago, as our witnesses have just said.

However, if we amend it today in committee then come back to the chamber and ask for leave, it can be addressed tomorrow, the same day as the report comes into the chamber. The CSG is certainly prepared to give leave to do that. From what I'm hearing from all of you today on the screen, you are gung-ho on getting this through. So let's get it through, give leave and get it back to the House of Commons. Obviously, it passed there so quickly the first time around that it will do the same this time around and we could have it done later this week.

The Chair: Thank you, Senator Griffin.

La présidente : Cela ne marche pas. Cela ne fonctionne pas pour le sénateur Patterson. Je suis profondément désolée. Sénatrice Griffin, pourriez-vous compléter ce que disait le sénateur Patterson?

La sénatrice Griffin : Oui, bien sûr. Je n'ai pas autant d'expérience que lui. C'est un avocat. Mais je suis très préoccupée par cette question.

Dans mon allocution au Sénat, j'ai dit être très préoccupée par le manque de pouvoir législatif clair qui nous permettrait d'exclure le paiement unique du calcul de la SV et du SRG. C'est un problème. C'est un problème dont les gens sont maintenant conscients au ministère et dans les milieux politiques.

Ce qu'ils disent, c'est que nous allons régler ce problème au moyen d'un futur texte de loi. Ce que je veux dire, c'est que nous avons ici un texte de loi qui est conforme à la portée. Réglons cela maintenant. Nous semblons tous d'accord avec le principe général de ce que nous voulons accomplir. Mais parce que cette mesure nous a été imposée à la dernière minute en raison d'une erreur de rédaction, nous sommes sur une pente très glissante, car nous n'avons pas de soutien législatif pour ce que nous proposons de faire. Et les fonctionnaires disent que cela va se faire à un moment donné, au moyen d'un futur projet de loi.

Cette façon de procéder me dérange vraiment. Je sais que le sénateur Patterson a pu faire entendre que cela le dérange aussi. Il est avocat et a été premier ministre; il connaît donc bien les questions législatives et sait qu'il est important de s'appuyer sur des bases solides. C'est une pente très glissante que de dire que nous réglerons le problème plus tard.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une recommandation royale. Nous savons cela, car c'est déjà prévu dans le budget. Quant à la rapidité, je suis d'accord : plus c'est rapide, mieux c'est. Nous aurions aimé voir cela il y a longtemps, comme viennent de le dire nos témoins.

Toutefois, si nous apportons une modification aujourd'hui en comité, puis revenons à la Chambre et demandons l'autorisation de le faire, la question pourra être abordée demain, le jour même où le rapport sera présenté au Sénat. Le GSC est tout à fait disposé à autoriser une telle démarche. D'après ce que j'entends de vous tous aujourd'hui, vous êtes tout à fait prêts à faire adopter ce texte. Alors adoptons-le, donnons l'autorisation et renvoyons-le à la Chambre des communes. De toute évidence, il a été adopté si rapidement la première fois qu'il en sera de même cette fois-ci et nous pourrions avoir tout terminé à la fin de la semaine.

La présidente : Merci, sénatrice Griffin.

Senator Lankin: All of us were unable to hear all of Senator Patterson's points, but I do think that we understand the issue. We did hear him speak to it last week. We did hear Senator Griffin in the chamber, and I believe that Senator Quinn has raised issues and all of us understand it.

Before I comment on the amendment or speak to it, I just wonder, Madam Chair, if you have an opinion about whether this is in scope as Senator Griffin said it was. I know it deals with the Old Age Security Act, this particular drafting error from a year ago. It's not currently contained within this bill.

It may be that the purpose of the bill in terms of payment brings that into scope. But I'm not clear of that. I wondered if I could ask you to inform us if there is a view on this from the clerks and then from yourself as chair.

The Chair: Senator Lankin, are you asking me to make a ruling on the admissibility?

Senator Lankin: Yes.

The Chair: In that case, colleagues, I'm going to ask for your indulgence to suspend for a minute or two while I speak to the clerk on this matter.

Senator Lankin: Madam Chair, do you need to hear from other senators on the argument?

The Chair: It would be quite reasonable to do so. Thank you, Senator Lankin. Senator Gagné will have an opinion, I'm sure, as will Senator Cordy, and I see Senator Griffin's hand raised as well.

Senator Gagné: I was going to ask Senator Cordy, who is the sponsor, to go before me.

The Chair: Okay.

Senator Cordy: Is this just on Senator Lankin's motion as to —

The Chair: Yes, it is a point of order.

Senator Cordy: Yes, I asked that question during my many phone calls with department officials. They weren't absolutely certain one way or the other, because this amendment coming forward basically deletes the substance of the whole bill to put this motion in that the numbering was changed in the budget implementation act that came through when it did not change Bill C-12 directly. I can't answer your question other than I did ask about it, and I didn't really get an answer that I found conclusive and so —

La sénatrice Lankin : Nous n'avons pas pu entendre tous les arguments du sénateur Patterson, mais je pense que nous comprenons le problème. Nous l'avons entendu en parler la semaine dernière. Nous avons entendu la sénatrice Griffin au Sénat, et je crois que le sénateur Quinn a soulevé des questions et que nous les comprenons tous.

Avant de parler de l'amendement, j'ai une question. Je me demande, madame la présidente, si vous avez une opinion à savoir si l'amendement est conforme à la portée comme l'a dit la sénatrice Griffin. Je sais qu'il traite de la Loi sur la sécurité de la vieillesse et de cette erreur de rédaction particulière qui remonte à un an. Cela ne figure pas actuellement dans ce projet de loi.

Il se peut que l'objectif du projet de loi en ce qui concerne le paiement ait pour effet de l'inclure dans la portée. Mais je n'en suis pas certaine. Pouvez-vous nous dire si les greffiers et vous-même, en tant que présidente, avez un avis sur la question?

La présidente : Sénatrice Lankin, me demandez-vous de rendre une décision sur la recevabilité?

La sénatrice Lankin : Oui.

La présidente : Dans ce cas, chers collègues, je vais vous demander votre indulgence et suspendre la séance pendant une minute ou deux le temps que je parle au greffier à ce sujet.

La sénatrice Lankin : Madame la présidente, avez-vous besoin d'entendre d'autres sénateurs sur ce point?

La présidente : Il serait tout à fait raisonnable de le faire. Merci, sénatrice Lankin. Je suis sûre que la sénatrice Gagné voudra donner son avis, tout comme la sénatrice Cordy, et je vois que la main de la sénatrice Griffin est également levée.

La sénatrice Gagné : J'allais demander à la sénatrice Cordy, qui est la marraine du projet, de prendre la parole avant moi.

La présidente : D'accord.

La sénatrice Cordy : Est-ce que c'est uniquement sur la motion de la sénatrice Lankin concernant...

La présidente : Oui, c'est un rappel au Règlement.

La sénatrice Cordy : Oui, j'ai posé cette question lors de mes nombreuses discussions téléphoniques avec les fonctionnaires du ministère. Ils n'étaient pas absolument certains, parce que cet amendement qui est proposé supprime essentiellement la substance de l'ensemble du projet de loi pour présenter cette motion, en ce sens que la numérotation a été modifiée dans la Loi d'exécution du budget qui a été adoptée sans que le projet de loi C-12 soit modifié directement. Je ne peux pas répondre à votre question si ce n'est que j'ai posé une question à ce sujet, et je n'ai pas vraiment obtenu de réponse que j'ai trouvée concluante et donc...

Senator Quinn: Point of order.

I wasn't intending on speaking, but I think the last statement from my colleague is overstating it. The amendment being proposed is not putting this bill aside; it is basically changing section 276 to 275, so they have the legal authority to proceed with the payments that they've been doing without the legal framework in place over the past year. That is what this bill or amendment is.

The Chair: Thank you. That is a clarification on the question as to whether it is within scope or not. You're not making another point of order, are you, Senator Quinn?

Senator Quinn: No, it's to clarify —

The Chair: Thank you. I appreciate it. Senator Poirier?

Senator Poirier: I thought that Senator Gagné was going to speak to it. She can go ahead, and then I will —

The Chair: You are very graceful — gracious and graceful.

Senator Gagné: The government has already recognized the typographical issue as raised by Senator Griffin. It does not necessarily relate to or pertain to existing provisions or clauses in Bill C-12. It is seeking to remedy an error to the same section of the Old Age Security Act that derived from the legislative process surrounding Bill C-30, so I wanted to point that out.

The Chair: Thank you very much.

Senator Poirier: Thank you. It's not on the point of order.

It was just on the amendment itself. I know we've heard discussions —

Senator Lankin: Can we do the point of order first?

Senator Poirier: Then, I will come back later.

Senator Griffin: I want to address the point of order. Both Bill C-12 and the drafting error amend the same section the Old Age Security Act, which is section 2 under the definition of income. Senate rules regarding admissibility are quite clear that it is permissible, on page 143, of *Senate Procedure in Practice*, where it states:

... only those sections of the act that are being amended by the bill may be subject to amendment by the committee.

Le sénateur Quinn : J'invoque le Règlement.

Je n'avais pas l'intention d'intervenir, mais je pense que la dernière déclaration de ma collègue est exagérée. L'amendement proposé ne met pas ce projet de loi de côté; il s'agit essentiellement de donner à l'article 276 le numéro 275, de sorte qu'ils aient le pouvoir légal de procéder aux paiements qu'ils font sans le cadre juridique en place depuis un an. Voilà ce qu'est ce projet de loi ou cet amendement.

La présidente : Merci. C'est un éclaircissement quant à la question de savoir si cela est conforme à la portée ou non. Vous n'êtes pas en train de faire un autre rappel au Règlement, n'est-ce pas, sénateur Quinn?

Le sénateur Quinn : Non, c'est pour clarifier...

La présidente : Je vous remercie. Nous vous écoutons, sénatrice Poirier.

La sénatrice Poirier : Je croyais que la sénatrice Gagné allait parler de cette question. Elle peut le faire, et je vais ensuite...

La présidente : Vous êtes très aimable — gracieuse et aimable.

La sénatrice Gagné : Le gouvernement a déjà reconnu le problème de typographie soulevé par la sénatrice Griffin. Il ne concerne pas nécessairement les dispositions ou les articles existants du projet de loi C-12. Il s'agit de remédier à une erreur dans le même article de la Loi sur la sécurité de la vieillesse qui découle du processus législatif entourant le projet de loi C-30, et je tenais à le souligner.

La présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice Poirier : Merci. Il n'était pas question du rappel au Règlement.

Il était question de l'amendement. Je sais que nous avons entendu des discussions...

La sénatrice Lankin : Pouvons-nous nous occuper du rappel au Règlement d'abord?

La sénatrice Poirier : Je reprendrai la parole après.

La sénatrice Griffin : J'aimerais aborder le rappel au Règlement. Le projet de loi C-12 et l'erreur de rédaction modifient le même article de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit la définition de « revenu » à l'article 2. Le Règlement du Sénat concernant la recevabilité indique clairement que c'est permis, à la page 142 de *La procédure du Sénat dans la pratique*, dans les circonstances suivantes :

« ...seuls peuvent être modifiés les articles de la loi initiale que vise déjà à modifier le projet de loi dont est saisi le comité. »

That's clearly the case here.

I consulted with Senator Dalphond about this. Actually, Senator Quinn and I both had a discussion with him. Of course, the first thing he asked as a former judge was, "Is it in scope?" After our discussion, he decided it was definitely in scope.

The Chair: Thank you, Senator Griffin. We're still debating the point of order. Senator Patterson, did you want to weigh in on that? Senator Petitclerc, I saw your hand up and then not anymore. Am I right?

Senator Petitclerc: You did, but it was not clearly on the point of order, although I'm very interested to hear what my colleagues have to say on it.

Senator Patterson: Briefly, I just wanted to point out that, first of all, this amendment was prepared with the advice of the law clerk. I would not for a minute want to speak on behalf of the law clerks, but I believe they considered the issue of scope and, therefore, drafted the amendment with that in mind. I'm confident that it is within scope.

Bill C-12 is designed to exempt certain COVID-related benefits, the amendment proposes to correct a drafting error in the budget, and both Bill C-12 and the drafting error relate to the exemption of a one-time payment. They amend the same section of the Old Age Security Act, which is section 2 under the definition of income.

The Senate rules on admissibility are quite clear that it is permissible. Senator Griffin referred to page 143 of the *Senate Procedure in Practice* where only those sections of the parent act that are being amended by the bill may be subject to amendment by the committee. That's clearly the case here. We're dealing with the same section 2 of the act.

The Chair: Okay. Senator Lankin, back to you. Did you want to speak to the point of order?

Okay. Colleagues, as I —

Mr. Charbonneau: Senator Lankin is on mute.

The Chair: I think she has lowered her hand —

Senator Lankin: My apologies for that. What I was saying was that I will await your ruling, Madam Chair. I just wanted that question answered for me.

The Chair: Yes.

C'est manifestement le cas en l'espèce.

J'ai consulté le sénateur Dalphond à ce sujet. En fait, le sénateur Quinn et moi-même avons tous les deux discuté avec lui. Bien entendu, la première chose qu'il a demandée, en tant qu'ancien juge, était : « Est-ce conforme à la portée? » Après notre discussion, il a conclu que c'était tout à fait conforme à la portée.

La présidente : Merci, sénatrice Griffin. Nous débattons toujours du rappel au Règlement. Sénateur Patterson, voulez-vous intervenir à ce sujet? Sénatrice Petitclerc, j'ai vu votre main levée et puis plus rien. Ai-je bien vu?

La sénatrice Petitclerc : Oui, mais ce n'était pas vraiment sur le rappel au Règlement, bien que je sois très intéressée d'entendre ce que mes collègues ont à dire à ce sujet.

Le sénateur Patterson : Brièvement, je voulais simplement souligner que, tout d'abord, cet amendement a été préparé avec les conseils du légiste. Je ne voudrais surtout pas parler au nom des légistes, mais je crois qu'ils ont examiné la question de la portée et qu'ils ont donc rédigé l'amendement dans cette optique. Je suis persuadé qu'il est conforme à la portée.

Le projet de loi C-12 vise à exempter certaines prestations liées à la COVID, l'amendement propose de corriger une erreur de rédaction dans le budget, et tant le projet de loi C-12 que l'erreur de rédaction concernent l'exemption d'un paiement unique. Ils modifient le même article de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit la définition de « revenu » à l'article 2.

Le Règlement du Sénat concernant la recevabilité indique clairement que c'est permis. La sénatrice Griffin a mentionné la page 142 de *La procédure du Sénat en pratique*, où il est dit que seuls peuvent être modifiés les articles de la loi initiale que vise déjà à modifier le projet de loi dont est saisi le comité. C'est manifestement le cas ici. Nous avons affaire au même article 2 de la loi.

La présidente : D'accord. Sénatrice Lankin, nous revenons à vous. Vouliez-vous dire quelque chose au sujet du rappel au Règlement?

D'accord. Mesdames et messieurs, je...

M. Charbonneau : Le microphone de la sénatrice Lankin est désactivé.

La présidente : Je crois qu'elle a baissé la main...

La sénatrice Lankin : Je vous prie de m'excuser. Ce que je disais, c'est que je vais attendre votre décision, madame la présidente. Je voulais simplement qu'on réponde à cette question.

La présidente : Oui.

Senator Lankin: I would also like to speak to the amendment. I'm still on the list for that.

The Chair: Thank you, colleagues. With your indulgence, we'll suspend for a few minutes while I consult with the clerk and come back to you with a decision.

Colleagues, I am back and ready to make my ruling. I want to thank you all of you for your participation in this —

Mr. Charbonneau: We can now proceed.

The Chair: Thank you, honourable senators, for your participation in this debate. As I said, I'm prepared to provide my ruling. My decision is based on the relevant procedural authorities and past Senate precedent, which I have spent some time studying over the weekend. According to *Senate Procedure in Practice*, on page 141, "An amendment must respect the principle and scope of the bill, and must be relevant to it."

The written authorities agree that an amendment is out of order if it is irrelevant to the bill, beyond its scope, inconsistent with the bill or if it effectively reverses the bill's principles.

As chair, it is my role to adjudicate whether this amendment falls within these parameters. So in the House of Commons, principles and scope are interpreted in a very rigid manner. However, as noted in December 2009 by Speaker Kinsella, who said:

... several Senate Speakers have expressed a preference for presuming a matter to be in order, unless and until the contrary position is established. This bias in favour of allowing debate, except where a matter is clearly out of order, is fundamental to maintaining the Senate's role as a chamber of discussion and reflection.

While I do not believe this amendment is destructive to the principle of the bill, some senators have questioned whether the amendment is beyond the scope of the bill. Having weighed the various arguments, I believe that this is a matter that requires further deliberation and analysis by all senators. Being mindful of the urgency with which we are being asked to consider this matter, I therefore rule that the amendment is in order and debate may continue.

I would remind members that accepting the admissibility of this amendment does not mean that the committee agrees or disagrees with the substance of the proposed amendment but simply that we will have the opportunity to discuss the amendment and vote on it.

La sénatrice Lankin : J'aimerais aussi parler de l'amendement. Je suis toujours sur la liste des intervenants à ce sujet.

La présidente : Merci, mesdames et messieurs. Merci, chers collègues. Avec votre indulgence, nous allons suspendre la séance pour quelques minutes pendant que je consulte le greffier, et je vous reviens avec une décision.

Mesdames et messieurs, je suis de retour et prête à rendre ma décision. Je tiens à vous remercier tous de votre participation à ce...

M. Charbonneau : Nous pouvons procéder.

La présidente : Je vous remercie, honorables sénateurs, de votre participation à ce débat. Comme je l'ai dit, je suis prête à rendre ma décision, laquelle se fonde sur mon étude, au cours de la fin de semaine, des ouvrages de procédure faisant autorité et des précédents du Sénat. Selon *La procédure du Sénat en pratique*, à la page 141, « Un amendement doit respecter le principe et la portée du projet de loi en plus d'être pertinent. »

Les textes faisant autorité reconnaissent qu'un amendement est irrecevable s'il est sans rapport avec le projet de loi, s'il en dépasse la portée, s'il est incompatible avec le projet de loi ou s'il va à l'encontre des principes du projet de loi.

En tant que présidente, il m'incombe de déterminer si cet amendement s'inscrit dans ces paramètres. Ainsi, à la Chambre des communes, les principes et la portée sont interprétés de manière très rigide. Toutefois, comme l'a fait remarquer en décembre 2009 le Président Kinsella :

... certains Présidents du Sénat ont préféré supposer que la question était recevable, à moins d'indication contraire ou jusqu'à preuve du contraire. Ce parti pris en faveur du débat, sauf lorsque la question est clairement irrecevable, est essentiel au maintien du rôle du Sénat en tant que chambre de discussion et de réflexion.

Même si je ne juge pas que cet amendement s'oppose au principe du projet de loi, certains sénateurs se sont demandé s'il en dépassait la portée. Après avoir soupesé les divers arguments, je considère que tous les sénateurs doivent poursuivre leurs délibérations et leur analyse à cet égard. Considérant l'urgence avec laquelle on nous demande d'examiner ce projet de loi, je déclare l'amendement recevable. Le débat peut continuer.

Je rappellerai aux membres que la recevabilité de cet amendement ne signifie pas que le comité en approuve ou en désapprouve la substance, mais simplement que nous aurons l'occasion d'en débattre et de le mettre aux voix.

I would also remind senators that this bill will be debated again in the Senate when the bill is studied at third reading and senators have further opportunity to comment. Thank you.

Senator Cordy: Honourable senators, I would ask that we not take out our frustrations on the government or government officials, because of the effect it will have on our most vulnerable seniors, those who are collecting the GIS.

We know that there is a typographical error. We know that. Due to the renumbering of a clause. The Minister of Seniors' officials assured Senator Griffin on the briefing call for Bill C-12 that this would have no material impact on the delivery of services and benefits for seniors. Finance Canada also assured Senator Griffin that it will not have an impact on the delivery of services.

We have heard that this technicality will be corrected as part of an upcoming miscellaneous statute law amendment act. And if it isn't included, then we can amend it and add it when it comes to the Senate. We can bring in a private member's bill to the Senate to correct what is a renumbering issue. It's a technicality.

Senators, this is a question that we do have to ask ourselves: Senator Griffin, Senator Patterson and Senator Quinn have raised the point that there is a technicality related to numbering the clauses in the Budget Implementation Bill of 2021. Nobody will deny that. There is. Officials at Finance and at the Seniors Department have said that this technicality would not impact the delivery of the services.

So do we risk not passing Bill C-12? This timeline could affect thousands of seniors who receive low-income benefits. We heard that from every witness. Every witness on Friday and every witness today said that this bill had to pass immediately. They did certainly tell us about all the concerns that they have about seniors, and I certainly was very much aware of challenges before, but their testimony was excellent, and we know that by passing this bill it's not the end.

We know that the seniors who will be most affected are mainly women, minorities and people with disabilities. So, as my mother would always say, don't let perfection get in the way of making things better.

Je voudrais également rappeler aux sénateurs que ce projet de loi fera de nouveau l'objet d'un débat au Sénat, à l'étape de la troisième lecture, et que les sénateurs auront de nouveau l'occasion de formuler des observations. Je vous remercie.

La sénatrice Cordy : Honorables sénateurs, je demanderais que nous ne passions pas notre mécontentement sur le gouvernement ou les fonctionnaires, car cela aurait des répercussions sur les aînés les plus vulnérables, soit ceux qui reçoivent le SRG.

Nous savons qu'il y a une erreur de typographie. Nous le savons. Elle est attribuable à la renumérotation d'une disposition. Lors de la séance d'information reçue par téléphone sur le projet de loi C-12, les fonctionnaires de la ministre des Aînés ont assuré à la sénatrice Griffin que cette erreur n'aurait aucune incidence tangible sur la prestation de services et le versement de prestations aux aînés. Finances Canada lui a tenu les mêmes propos.

On nous a indiqué que ce détail technique sera corrigé dans le cadre d'une loi correctrice future. S'il n'y figure pas, nous pouvons amender le projet de loi pour l'ajouter quand il sera renvoyé au Sénat. Nous pouvons déposer un projet de loi d'initiative parlementaire au Sénat pour corriger ce problème de numérotation. Il s'agit d'un détail technique.

Sénateurs, nous devons nous poser la question suivante : la sénatrice Griffin, le sénateur Patterson et le sénateur Quinn ont signalé la présence d'un problème de numérotation dans les dispositions du projet loi d'exécution du budget de 2021. Personne ne le niera. Cette erreur est là. Les fonctionnaires du ministère des Finances et du ministère des Aînés ont affirmé qu'elle n'aurait aucune répercussion sur la prestation de services.

Prenons-nous alors le risque de ne pas adopter le projet de loi C-12? Ce délai pourrait avoir des conséquences sur des milliers d'aînés qui reçoivent des prestations en raison de leurs faibles revenus, comme l'ont d'ailleurs fait remarquer tous les témoins. Chaque témoin que nous avons entendu vendredi et aujourd'hui a déclaré que ce projet de loi doit être adopté immédiatement. Ils nous ont certainement fait part de toutes les préoccupations qu'ils ont au sujet des aînés. J'étais déjà parfaitement au fait de ces difficultés avant, mais leurs témoignages étaient excellents et nous savons que l'adoption de ce projet de loi n'est pas la fin.

Nous savons que les aînés les plus touchés sont principalement des femmes, des membres des minorités et les personnes en situation de handicap. Ainsi, comme ma mère le dirait, le mieux est l'ennemi du bien.

We have heard from all witnesses over the course of two days of testimony — four panels — that this bill should pass immediately. So I cannot support this amendment that has been brought forward by Senator Patterson. Thank you.

Senator Quinn: Would the honourable senator take a question?

Senator Cordy: Sure, Senator Quinn.

Senator Quinn: My only question is: Without the amendment, which is a relatively easy amendment, where is the legal authority for the government to proceed with the payments?

Senator Cordy: Senator Quinn, Finance Canada has assured Senator Griffin at the briefing that this would not affect the giving of the benefits to those who are entitled to GIS. And the Minister of Seniors has also assured Senator Griffin that this will not hamper the distribution of the benefits.

Senator Quinn: Supplementary. It is not a question of the process; it is a question of legality.

Senator Cordy: I have spoken to both departments. I spoke to them at the committee on Friday. I spoke to them on the weekend. I called them. And there is no problem that the seniors will get their benefits. They will get their benefits.

Senator Quinn: Thank you, senator.

Senator Petitclerc: I want to voice my concern and my view of this, in maybe a simple way, but we have something in front of us that we have the capacity to fix. So quite simply I'm asking why not do it while we have it and while it is our job to do it. This is the way that I see it.

When I look at the many colleagues — and thank you, everybody here and in the chamber who have voiced themselves — I see no answer saying that, if we do want to do it — and this bill was adopted unanimously — I can't see anybody having an objection on this very simple technical amendment. So I don't see how it is not possible to make it happen if everybody from our side and the other side chooses to make it happen. This is how I'm going to make my decision.

On the other hand, I have not seen, either, a commitment — and sure, we can talk about private members' bills, but we know how those go. I have been here only six years, but I know how those sometimes never come to reality, unfortunately. So I have not seen a clear commitment to really fix it with a timeline. So I just wanted to voice how I'm going to make my decision.

Tous les témoins que nous avons entendus au cours des deux jours de témoignage, au cours desquels nous avons reçu quatre groupes de témoins, nous ont affirmé que ce projet de loi doit être adopté immédiatement. Je ne peux donc pas appuyer l'amendement proposé par le sénateur Patterson. Je vous remercie.

Le sénateur Quinn : L'honorable sénatrice serait-elle disposée à répondre à une question?

La sénatrice Cordy : Bien sûr, sénateur Quinn.

Le sénateur Quinn : Ma seule question est la suivante : sans cet amendement relativement facile, où est le pouvoir juridique permettant au gouvernement d'effectuer les paiements?

La sénatrice Cordy : Sénateur Quinn, au cours de la séance d'information, Finances Canada a affirmé à la sénatrice Griffin que l'erreur n'aurait aucune incidence sur le versement des prestations aux bénéficiaires du SRG. Qui plus est, la ministre des Aînés l'a assurée qu'elle ne nuira pas au paiement des prestations.

Le sénateur Quinn : J'ai une observation supplémentaire. Ce n'est pas une question de processus, mais de légalité.

La sénatrice Cordy : J'ai parlé aux deux ministères. Je leur ai parlé lors de la séance de vendredi et en fin de semaine. Je les ai appelés. Et les aînés recevront leurs prestations sans encombre. Ils les recevront.

Le sénateur Quinn : Je vous remercie, sénatrice.

La sénatrice Petitclerc : Je veux exprimer mon inquiétude et mon point de vue à ce sujet, peut-être de manière simple, mais nous avons devant nous une erreur que nous pouvons corriger. Je demande donc pourquoi nous ne la corrigerions pas alors que nous sommes saisis de la question et qu'il nous incombe de le faire. C'est ainsi que je vois les choses.

Quand je regarde mes nombreux collègues — et je remercie tous ceux et celles qui se sont exprimés ici et à la Chambre —, je ne vois personne qui affirme ne pas vouloir le faire ou qui s'oppose à cet amendement technique fort simple. Ce projet de loi a été adopté à l'unanimité. Je ne vois donc pas pourquoi il n'est pas possible de corriger cette erreur si tout le monde de notre côté et de l'autre côté décide de le faire. C'est ainsi que je vais prendre ma décision.

Par contre, je n'ai pas vu de volonté non plus, bien que nous puissions certainement envisager un projet de loi d'initiative parlementaire, même si nous savons ce qu'il peut en advenir. Je ne suis au Sénat que depuis six ans, mais je sais que parfois, ces mesures ne deviennent jamais réalité, malheureusement. Je n'ai pas observé de volonté affirmée de réellement corriger l'erreur dans un délai donné. Je voulais seulement indiquer comment je prendrai ma décision.

The Chair: Thank you, Senator Petitclerc.

Senator Lankin: I want to thank Senators Griffin, Patterson and Quinn for bringing this issue forward. It is exactly the kind of issue that the Senate, when we have the appropriate time to delve into bills, looks for. It is part of our job. We know that in the cut and thrust of the partisanship in the House of Commons that sometimes these technical oversights occur and they don't get caught. However, I am going to vote against this, and I want to explain why.

I appreciate what Senator Petitclerc just said, and I think that others have made reference to this as well, that this bill passed unanimously in the House of Commons and therefore it is no problem sending it back and get this amendment passed. We must remember that if we want this bill to be in place by March 4 — which I think we all agree on as well — we must remember that the House of Commons is a minority government at this point in time.

We must also realize that the events that have occurred in the last little bit have overtaken the debate in the House of Commons on bills at this point. There is a motion with respect to the establishment of the review committee, which is very contentious between parties there. Who knows whether they would get to it this week or whether it would become one of a number of trading chips in the negotiations that go on? I feel strongly that no one can assure that it will be done in the House of Commons in a timely fashion.

I also want to address the issue of the appropriate legal authority. Senator Quinn is raising that square on, and I think, writ large, in looking at the bill, he is absolutely right. But if you look at the fact that this drafting error was caught last year after it had gone through in the BIA, the Budget Implementation Act. As we know, that is a huge document with lots of stuff in it. This got missed, but it has been acknowledged. There has been a very direct commitment — I heard someone say they didn't hear from the government, but the minister said very directly that she heard us and that she will move to bring this forward in a timely fashion.

That may not mean waiting for a miscellaneous statute amendment act. It may mean it will be in the BIA. I think Senator Griffin had suggested that as a possibility when we met with the minister last week.

At this point in time, because we have an administrative solution that was put in place once this was acknowledged — because other provisions have made use of this with administrative knowledge of what the correct number should be — that it won't have an impact on getting the funds out to seniors. What will have a material impact is if we are unable to get this through. If we pass it, it goes for Royal Assent. If we amend it and send it back to the House of Commons, in the current environment there, I don't know that that it will be done. We have to prioritize the provision of these benefits to seniors,

La présidente : Je vous remercie, sénatrice Petitclerc.

La sénatrice Lankin : Je veux remercier les sénateurs Griffin, Patterson et Quinn d'avoir soulevé cette question. C'est exactement le genre de problème que le Sénat examine, quand il dispose du temps nécessaire pour le faire. Cela s'inscrit dans notre travail. Nous savons qu'en raison de la partisanerie qui règne à la Chambre des communes, ces erreurs techniques surviennent et passent inaperçues. Je voterai toutefois contre cet amendement, et je veux expliquer pourquoi.

Je comprends ce que la sénatrice Petitclerc et d'autres sénateurs ont souligné. Comme ce projet de loi a été adopté à l'unanimité à la Chambre des communes, il n'y a aucun problème à l'y renvoyer pour faire adopter cet amendement. Si nous voulons que ce projet de loi soit adopté d'ici le 4 mars, toutefois — et je pense que nous nous entendons tous à ce sujet —, nous devons nous rappeler que le gouvernement est minoritaire à la Chambre des communes à l'heure actuelle.

Nous devons aussi tenir compte du fait que les événements des derniers temps ont pris le pas sur les projets de loi à la Chambre des communes. Cette dernière est saisie d'une motion en vue d'établir le comité d'examen, et la question est très litigieuse entre les partis. Qui sait s'ils régleront la question cette semaine ou si ce dossier deviendra une monnaie d'échange dans les négociations qui sont en cours? Selon moi, personne ne peut affirmer que cette question se réglera à temps à la Chambre des communes.

Je veux aussi traiter de la question du pouvoir juridique nécessaire. Le sénateur Quinn a abordé la question carrément, et de façon générale, je pense, après avoir examiné le projet de loi, qu'il a absolument raison. Cependant, si on examine les faits, cette erreur a été décelée l'an dernier, une fois adoptée avec la Loi d'exécution du budget. Nous savons qu'il s'agit d'un énorme document qui contient beaucoup de matière. Cette erreur n'a pas été détectée, mais elle a été admise. J'ai entendu quelqu'un dire que le gouvernement ne s'est pas prononcé, mais la ministre a indiqué sans détour qu'elle nous a entendus et qu'elle fera en sorte que cette question se règle rapidement.

Il n'est peut-être pas nécessaire d'attendre une loi correctrice. On pourrait intervenir avec la Loi d'exécution du budget. Je pense que la sénatrice Griffin a proposé cette possibilité quand nous avons rencontré la ministre la semaine dernière.

Pour l'heure, comme une solution administrative a été mise en place quand l'erreur a été admise — d'autres versements ont été effectués, car l'administration savait quel était le chiffre exact —, cette erreur ne nuira pas au versement des fonds aux aînés. Ce qui aura une incidence notable, c'est si nous ne pouvons pas adopter ce projet de loi à temps. Si nous l'adoptons, il passera à l'étape de la sanction royale. Si nous l'amendons et le renvoyons à la Chambre des communes, je ne sais pas s'il sera adopté, dans le contexte actuel. Compte tenu de tous les témoignages que nous avons entendus, nous devons faire passer

in a timely fashion given all the testimony we've heard, above what is clearly our desire to do the right thing here. We should work together to find another way to put pressure on the government. In fact, I suggest, in the third-reading speeches, that we all address this and our common concern.

[*Translation*]

Senator Gagné: I respectfully invite all of my honourable colleagues to reject this amendment.

[*English*]

I urge all of you to oppose this amendment. The fundamental objective of Bill C-12 is to exempt any amount of the Canada Emergency Response Benefit, including amounts paid under the Employment Insurance Act, the Canada Recovery Benefit, the Canada Recovery Sickness Benefit, the Canada Recovery Caregiving Benefit and the Canada Worker Lockdown Benefit from calculation of income for GIS purposes in future years. It would prevent GIS recipients who received pandemic benefits in 2021 or later from experiencing a loss of or reduction in future benefits.

The government cannot start changing the Canada Revenue Agency and Employment and Social Development Canada systems to treat income differently than instructed by the Income Tax Act without first having in place legislative authority from Bill C-12. Therefore, retroactivity will not work for this.

It is important to note that the Ministry of Seniors officials have assured that this numbering issue has no material impact on the delivery of services and benefits for seniors. And as Senator Cordy mentioned, Finance Canada has also assured Senator Griffin of this issue previously.

The departmental officials who appeared before the committee on Friday past, who are charged with implementing these important changes, warned there would be serious operational risks if Bill C-12 didn't receive Royal Assent by March 4.

This is a quote from Mr. Cliff Groen, Senior Assistant Deputy Minister, Benefits and Integrated Services Branch at Employment and Social Development Canada:

The critical issue with March 4 is that income feed from CRA has to be turned back on. It is paused, as always happens at this time of year If we do not turn it back on

le versement des prestations aux aînés en temps opportun avant notre souhait manifeste de faire ce qu'il faut ici. Nous devrions travailler ensemble pour trouver une autre manière d'exercer des pressions sur le gouvernement. En fait, je propose que nous traitions tous de la question et exprimions notre préoccupation commune lors des discours prononcés à l'étape de la troisième lecture.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : J'invite respectueusement tous mes honorables collègues à rejeter cet amendement.

[*Traduction*]

Je vous exhorte tous à vous opposer à cet amendement. L'objectif fondamental du projet de loi C-12 consiste à exclure tous les montants de la Prestation canadienne d'urgence, y compris ceux versés au titre de la Loi sur l'assurance-emploi, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, du calcul du revenu pour le SRG dans les prochaines années. Cela éviterait que les bénéficiaires du SRG qui ont reçu des prestations en raison de la pandémie en 2021 ou ultérieurement subissent une perte ou une réduction de prestations dans l'avenir.

Le gouvernement ne peut pas commencer à modifier les systèmes de l'Agence du revenu du Canada et d'Emploi et Développement social Canada pour traiter les revenus différemment de ce qu'indique la Loi de l'impôt sur le revenu sans que le pouvoir législatif accordé dans le projet de loi C-12 ne soit d'abord en place. La rétroactivité ne fonctionnera donc pas ici.

Il importe de souligner que les fonctionnaires du ministère des Aînés ont affirmé que ce problème de numérotation n'aura pas de répercussions tangibles sur la prestation de services et le versement de prestations aux aînés. Et comme la sénatrice Cordy l'a fait remarquer, le ministère des Finances avait déjà tenu les mêmes propos à la sénatrice Griffin.

Les fonctionnaires du ministère qui ont témoigné devant le comité vendredi dernier, lesquels sont chargés de mettre en œuvre ces importantes modifications, nous ont avertis qu'il y aurait un sérieux risque opérationnel si le projet de loi C-12 ne recevait pas la sanction royale d'ici le 4 mars.

Voici une citation de M. Cliff Groen, sous-ministre adjoint principal à la Direction générale des prestations et des services intégrés d'Emploi et Développement social Canada :

L'enjeu critique du 4 mars est que le fil de revenu de l'ARC doit être réactivé. Il est suspendu, comme c'est toujours le cas à cette période de l'année [...] Si nous ne le réactivons

immediately — not in July. Immediately — tens of thousands of seniors every week will be impacted . . .

The impact would be felt on overall GIS recipients writ large. . . . Every week, we process tens of thousands of applications . . . [for] Canadians' entitlement for GIS. So our projections are, and it varies a little bit from week to week, that every week it is way more than 10,000. Some weeks it's 30,000, 40,000 applications . . .

Because of the pause that happens every year with the shift over from one tax year to the next, currently we are not processing anyone's GIS applications, and we cannot do that until the feed is turned back on, and we are unable to turn that feed back on until we know where the legislation is going. Literally, tens of thousands of seniors every week would be negatively impacted if this legislation is not passed by March 4.

I would note for the record that Minister Khera has sent a formal correspondence to Senator Griffin with a commitment that the government will seek to remedy this issue through another legislative mechanism. To quote the letter:

While this renumbering matter has not resulted in any material impacts on benefits and services for seniors, we share your interest in ensuring clarity is provided on this matter. This would ensure that there is no confusion regarding the administration of this payment. One option would be to resolve this through a forthcoming miscellaneous statute law amendment act. If not accepted by parliamentarians as part of this process, we will put it in another legislative vehicle to resolve this in a timely fashion.

While the government shares the senators' concerns with addressing the renumbering issue, it is important to remember that Bill C-12 will help 80,000 low-income working seniors, and the government has provided assurances that the drafting issue will not affect seniors' benefits or services that they receive.

The Chair: Thank you, Senator Gagné. Can you quickly wrap up your comments because we're running short of time?

Senator Gagné: I just wanted to mention that if the Senate were to amend the bill at this late stage, returning it to the minority House of Commons means the implementation timeline would be in flux, meaning clients would not be served properly. I just wanted to mention that Thursday of this week is expected to be an opposition day in the House of Commons, and the house is then scheduled to have a two-week break as of next week.

pas immédiatement — pas en juillet, mais immédiatement — des dizaines de milliers d'ainés seront touchés chaque semaine [...]

Les effets seraient ressentis sur les prestataires du SRG de façon généralisée [...] Nous traitons chaque semaine des dizaines de milliers de demandes [pour] l'admissibilité de Canadiens au SRG. Nos projections varient quelque peu d'une semaine à l'autre, mais le nombre dépasse largement les 10 000 chaque semaine. Certaines semaines, nous traitons quelque 30 000 ou 40 000 demandes [...]

En raison de la pause annuelle pour la transition d'une année d'imposition à l'autre, nous ne traitons aucune demande de SRG présentement. Nous pourrions recommencer à traiter les demandes lorsque le fil de revenu sera réactivé, et il ne pourra être réactivé que lorsque nous saurons ce qu'il adviendra du projet de loi. Des dizaines de milliers d'ainés — et je n'exagère pas — seront désavantagés chaque semaine si le projet de loi n'est pas adopté d'ici le 4 mars.

Sachez que la ministre Khera a envoyé à la sénatrice Griffin une lettre officielle promettant que le gouvernement cherchera à corriger la situation avec un autre mécanisme législatif. Voici ce qu'indique cette lettre :

Même si la renumérotation n'a pas eu de répercussions tangibles sur les prestations et les services offerts aux aînés, nous considérons, tout comme vous, qu'il faut assurer la clarté dans cette affaire pour éviter toute confusion dans la gestion de ce paiement. Il est notamment possible de résoudre ce problème en utilisant une future loi correctrice. Si les parlementaires n'acceptent pas cette solution dans le cadre de ce processus, nous recourrons à un autre moyen législatif pour résoudre la question en temps opportun.

Même si le gouvernement partage les préoccupations des sénateurs et souhaite corriger le problème de numérotation, il importe de se souvenir que le projet de loi C-12 aidera 80 000 travailleurs âgés à faible revenu et que le gouvernement a affirmé que cette erreur de rédaction n'aura aucune incidence sur les prestations ou les services que reçoivent ces personnes.

La présidente : Je vous remercie, sénatrice Gagné. Pouvez-vous terminer rapidement votre intervention, car le temps file?

La sénatrice Gagné : Je voulais simplement souligner que si le Sénat amendait le projet de loi aussi tardivement, il le renverrait à la Chambre des communes, où le gouvernement est minoritaire. Voilà qui mettrait en jeu le calendrier de mise en œuvre, et des clients ne seraient pas servis adéquatement. Sachez que jeudi prochain est un jour réservé à l'opposition à la Chambre des communes et que la Chambre fera ensuite une pause de deux semaines, à compter de la semaine suivante.

The Chair: Colleagues, we are debating Senator Patterson's motion. Are there any objections that the motion in amendment be adopted?

I hear some objections. We will now proceed to a roll-call vote. Before the roll call, I would like to ask the ex officio member who is here today, Senator Gagné, if you will be voting. If not, please inform the clerk. The clerk of the committee will call the members' names, beginning with the chair and then going in alphabetical order. When called, senators will unmute their microphone and indicate whether they vote for, against or abstain. The clerk will then announce the results of the vote. It is my duty as chair to declare whether the motion is carried or defeated.

Clerk, please proceed.

[*Translation*]

Mr. Charbonneau: Simply to clarify, Senator Gagné, are you going to vote?

Senator Gagné: Yes, I will vote.

[*English*]

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Omidvar?

Senator Omidvar: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Bernard?

Senator Bernard: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Bovey?

Senator Bovey: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Griffin? I take that as a yes.

Senator Griffin: For.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Kutcher?

Senator Kutcher: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Lankin?

Senator Lankin: Against.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Mégie?

Senator Mégie: Against.

La présidente : Honorables collègues, nous débattons de la motion du sénateur Patterson. Y a-t-il des objections à l'adoption de la motion modifiée?

J'entends quelques objections. Nous procéderons maintenant à un vote par appel nominal, mais auparavant, je voudrais demander à la membre d'office ici présente, la sénatrice Gagné, si elle votera. Si ce n'est pas le cas, veuillez en informer le greffier. Ce dernier nommera les membres du comité, en commençant par la présidence et en poursuivant en ordre alphabétique. Lorsqu'ils sont nommés, les sénateurs activeront leur microphone et indiqueront s'ils votent pour ou contre la motion ou s'ils s'abstiennent. Le greffier annoncera ensuite les résultats du vote. À titre de présidente, il m'incombe de déclarer si la motion est adoptée ou rejetée.

Vous pouvez procéder au vote, monsieur le greffier.

[*Français*]

M. Charbonneau : Simplement pour clarifier, sénatrice Gagné, est-ce que vous allez voter?

La sénatrice Gagné : Oui, je vais voter.

[*Traduction*]

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Omidvar?

La sénatrice Omidvar : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Bernard?

La sénatrice Bernard : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Bovey?

La sénatrice Bovey : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Griffin? Je présume que c'est pour.

La sénatrice Griffin : Pour.

M. Charbonneau : L'honorable sénateur Kutcher?

Le sénateur Kutcher : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Lankin?

La sénatrice Lankin : Contre.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Mégie?

La sénatrice Mégie : Contre.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Moodie? She's not here.

The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: For.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Petitclerc?

Senator Petitclerc: For.

Mr. Charbonneau: The Honourable Senator Poirier?

Senator Poirier: Against.

Mr. Charbonneau: We have three "yeas", eight "nays" and zero abstentions.

The Chair: I declare the motion defeated.

We now go back to clause-by-clause review of the bill. Do we go back to clause 1?

Mr. Charbonneau: You need to put the question of whether there are any objections to clause 1.

The Chair: Are there any objections that clause 1 carried?

Senator Gagné: Agreed.

The Chair: Are there any objections that the title carries?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Are there any objections that the bill carries?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Are there any objections that the law clerk and parliamentary counsel be authorized to make technical, numerical and typographical changes and adjustments to the amendments adopted by the committee?

Senator Bovey: There was no amendment.

The Chair: Okay, strike that. Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Senator Bovey: No.

Senator Griffin: I have a suggestion for an observation. Obviously, we are all very concerned about the legislative —

The Chair: Senator Griffin, if we want to make an observation, we need to proceed in camera.

Senator Griffin: Could we do that?

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Moodie? Elle n'est pas là.

L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Pour.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Petitclerc?

La sénatrice Petitclerc : Pour.

M. Charbonneau : L'honorable sénatrice Poirier?

La sénatrice Poirier : Contre.

M. Charbonneau : Nous avons trois « pour », huit « contre » et aucune abstention.

La présidente : La motion est rejetée.

Nous reprenons maintenant l'étude article par article du projet de loi. Revenons-nous à l'article 1?

M. Charbonneau : Vous devez demander s'il y a des objections au sujet de l'article 1.

La présidente : Y a-t-il des objections à l'adoption de l'article 1?

La sénatrice Gagné : Non.

La présidente : Y a-t-il des objections à l'adoption du titre?

Des voix : Non.

La présidente : Y a-t-il des objections à l'adoption du projet de loi?

Des voix : Non.

La présidente : Y a-t-il des objections à ce que le greffier législatif et le conseiller parlementaire apportent des modifications techniques, numériques et typographiques aux amendements adoptés par le comité?

La sénatrice Bovey : Il n'y a pas d'amendement.

La présidente : D'accord. Passez outre cette question. Le comité souhaite-t-il joindre des observations au rapport?

La sénatrice Bovey : Non.

La sénatrice Griffin : J'ai une observation à proposer. De toute évidence, nous nous préoccupons tous beaucoup de l'aspect législatif...

La présidente : Sénatrice Griffin, si nous voulons formuler des observations, nous devons le faire à huis clos.

La sénatrice Griffin : Pourrions-nous le faire?

The Chair: We will suspend for a minute before we return.

La présidente : Nous suspendrons la séance un instant avant de la reprendre.

Senator Patterson: Agreed.

Le sénateur Patterson : D'accord.

(The committee continued in camera.)

(La séance se poursuit à huis clos.)

(The committee resumed in public.)

(La séance publique reprend.)

The Chair: Are there any objections that I report this bill to the Senate? If there is no further business, this meeting is adjourned.

La présidente : Y a-t-il des objections à ce que je fasse rapport du projet de loi au Sénat? S'il n'y a rien d'autre à régler, la séance est levée.

(The committee adjourned.)

(La séance est levée.)
